



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Main Implementing Partner

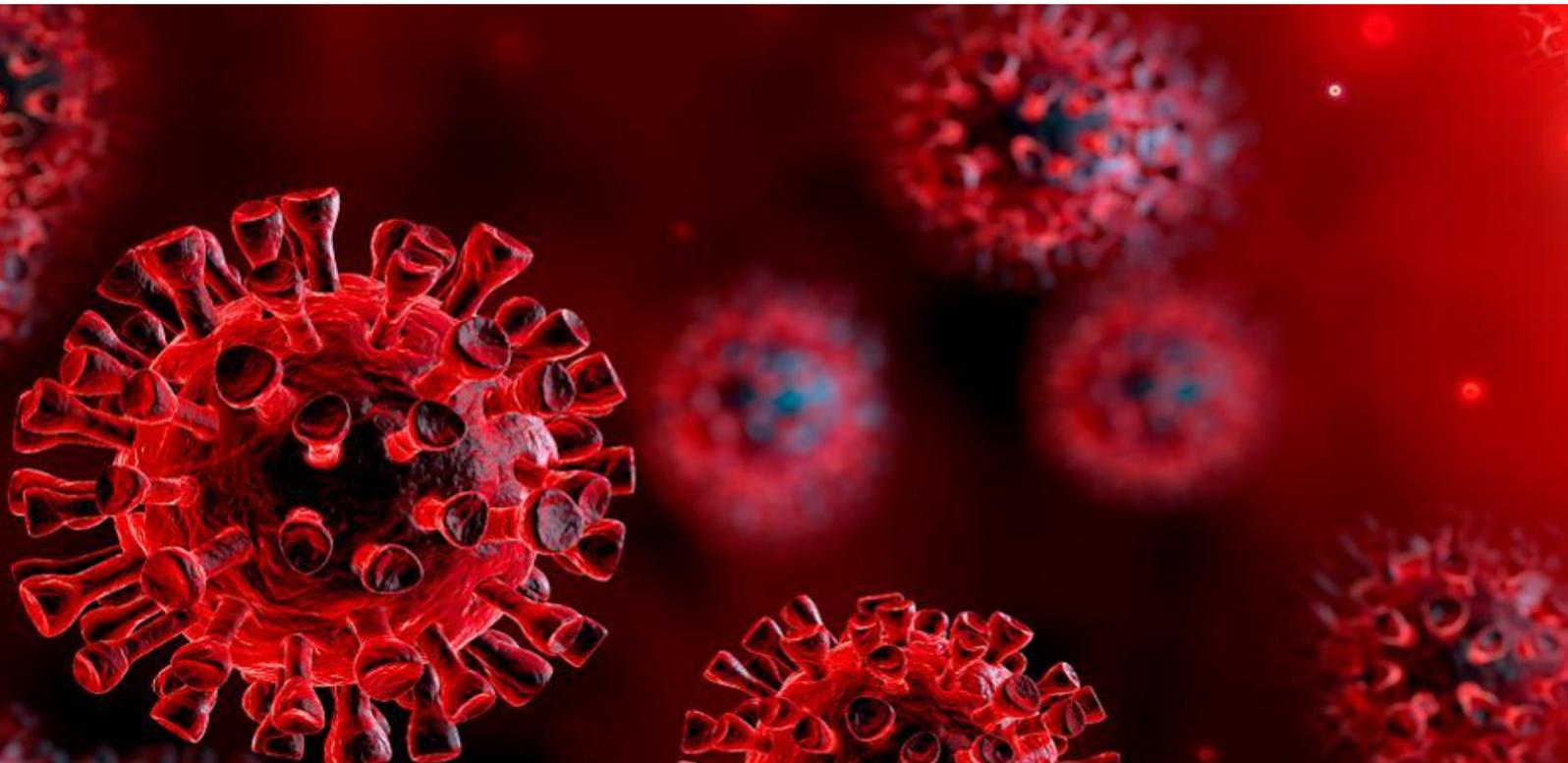


COVID-19
ANALYSE ANNUELLE DE SITUATION
Partie 1 - Contexte

TYPE DE CRISE : ÉPIDÉMIQUE



MARS 2020 – JUILLET 2021



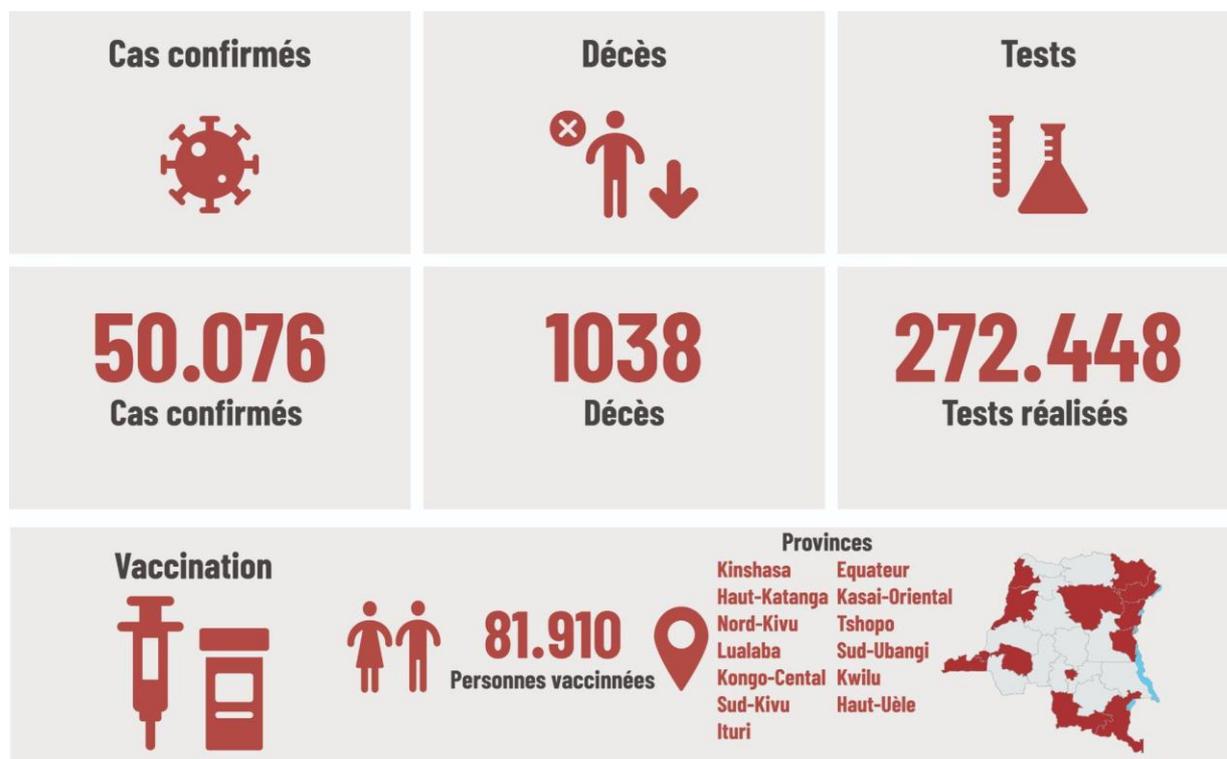
Better Data | Better Decisions | **Better Outcomes**

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu de l'épidémie de COVID-19	3
Mesures d'endiguement et de prévention de la COVID-19	13
Information et Communication autour de la COVID-19	17
Contexte - Economie	20
Contexte - Politique	33
Contexte - Sécurité	37
Contexte - Déplacement	44
Contexte - Accès humanitaire	47
À propos de ce rapport	52

Aperçu de l'épidémie de COVID-19

Graphique 1. Aperçu Mars 2020 - Juillet 2021



Les données sur l'aperçu épidémiologique ne reflètent nécessairement pas la réalité sur terrain, car sont collectées par le Comité de réponse multisectorielle COVID-19 (CMR) du gouvernement de la RDC à intervalles irréguliers et peuvent varier à tout moment en cas de mise à jour.

La RDC est le 120^e pays le plus touché par la COVID-19 dans le monde et 17^e en Afrique en termes de cas cumulés, comptabilisant au 31/07/2021 un total de 50 076 cas confirmés depuis le début de la pandémie dans le pays en mars 2020 ([WHO](#) 02/08/2021). A ce jour, le pays est toujours dans la phase 3 de l'épidémie, avec des flambées localisées qui commencent à s'étendre et à se fusionner, un ou plusieurs cas ou décès survenant en dehors des chaînes de transmission connues, et plusieurs générations dans les chaînes de transmission ([AU](#) 15/12/2020, [AU](#) 19/05/2020, [AU](#) 12/05/2020).

La première vague, de Mars 2020 à Septembre 2020

Depuis le début de l'épidémie, le pays a été témoin de trois vagues, la troisième étant

actuellement en cours. La première vague, allant de mars 2020 jusqu'à septembre 2020, a atteint son pic en juin 2020 avec un total de 3 926 nouveaux cas mensuels, soit une moyenne de 130 nouveaux cas journaliers. Ainsi, le taux de nouveaux cas mensuels (par rapport au nombre du mois précédent) a augmenté dans les premiers mois de l'épidémie en RDC, croissant par 325% en Avril et 467% en Mai, avant de ralentir, augmentant par 50% en Juin 2020 ([Gouvernement de RDC](#) 31/05/2021). Cette première flambée a été suivie par une graduelle décroissance du taux de nouveaux cas mensuels dans l'ensemble du territoire et à Kinshasa particulièrement, et a atteint son minimum en septembre 2020, comptabilisant 581 cas, soit une moyenne journalière de 19 cas ([Gouvernement de RDC](#) 31/05/2021).

Le nombre des tests réalisés mensuellement au niveau du territoire national a fortement fluctué à travers les mois, suivant la même tendance du nombre de nouveaux cas positifs. Ainsi, il est possible de constater une première forte hausse du taux de nouveaux tests mensuels en correspondance de la première vague : +477% en avril, +111% en mai et +108% en juin, avec un pic de 18 525 nouveaux tests mensuels en juin 2020, soit 207 tests sur 1M d'habitants ([Gouvernement de RDC 31/05/2021](#)). À partir de juillet 2020, le taux de nouveaux tests mensuels a graduellement baissé, atteignant un minimum de 5 555 nouveaux tests en octobre 2020, soit une baisse de -70% par rapport au niveau de juin 2020.

La deuxième vague plus violente que la première, d'Octobre 2020 à Avril 2021

À partir d'octobre 2020 la situation s'est dégradée à nouveau avec une hausse du nombre de nouveaux cas mensuels menant à une augmentation abrupte de + 236% en décembre 2020 en comparaison avec le mois précédent. Le nombre de nouveaux cas a atteint son pic historique et s'est stabilisé en décembre 2020 et janvier 2021 sur une moyenne de presque 5 000 nouveaux cas par mois (4 989 et 4 993 respectivement), soit 27% plus haut que le pic de juin 2020, avec une moyenne de 166 cas journaliers. Cette situation a également été accompagnée d'une baisse du taux de guérison, qui est passé de 82,4% en décembre à 66% en janvier 2021 ([Gouvernement de RDC 31/01/2021](#), [Gouvernement de RDC 31/12/2020](#)). La croissance de l'écart entre le nombre de nouveaux cas confirmés et de guérisons indique ainsi que le taux d'infection dépasse largement la capacité de traitement des cas COVID-19. Une deuxième décroissance du taux de nouveaux cas a suivi, jusqu'à avril 2021, atteignant un total de 1 701 nouveaux cas mensuels, soit une baisse de 66% par rapport au niveau de décembre 2020 et

janvier 2021. Il est important de remarquer que malgré cette chute des cas, le niveau d'avril reste presque trois fois supérieur au minimum atteint en septembre 2020. Cela indique la croissante diffusion du virus dans le pays accompagnée d'une légère amélioration des capacités de dépistage. En effet, cette dernière est passée d'une capacité mensuelle globale de 5 tests pour 100 000 habitants en avril 2020 à 13 tests pour 100 000 habitants en mai 2021, avec un pic à 22 en janvier 2021.

D'octobre 2020 à janvier 2021, le nombre de nouveaux **tests mensuels** a connu une nouvelle ascension, une fois encore en corrélation avec la deuxième vague de cas, en triplant en décembre 2020 (15 480) et presque quadruplant en janvier 2021 (19 404) par rapport au niveau d'octobre (5 555). Ce nouveau pic a été suivi par une régression progressive du taux de nouveaux tests mensuels, qui a perduré jusqu'en avril 2021 ([Gouvernement de RDC 31/05/2021](#)).

Le taux de mortalité cumulée en RDC a suivi les mêmes fluctuations du taux de cas confirmés cumulés, fluctuant entre un minimum de 1,8% et un maximum de 3,3%, et en culminant en juin et décembre 2020 lors des deux premières vagues à respectivement 2,2% et 3,3% ([Gouvernement de RDC 31/03/2021](#)). Au niveau national, au 30 avril 2021, le cumul des décès en RDC s'est dressé à 768, soit une létalité de 3%, taux supérieur au taux mondial de 2,6% ([Gouvernement de RDC 30/04/2021](#)). Cette tendance est restée inchangée au cours du mois de mai 2021, quand le taux de mortalité cumulée national est passé à 2,5%, correspondant exactement à la létalité cumulée de la région africaine, contre 2,1% au niveau mondial ([WHO 01/06/2021](#), [Gouvernement RDC 31/05/2021](#), [AfricaCDC 11/05/2021](#), [WHO 09/05/2021](#)). Il est important de remarquer que le taux de mortalité est supérieur à la moyenne mondiale, mais, à cause d'un

manque de ressources et de capacités de diagnostic de cas, le nombre de cas confirmés reste comparativement bien inférieur au reste du monde. Ainsi, compte tenu du fait qu'un taux de mortalité calculé sur une petite quantité de cas confirmés risque d'être surestimé et peu représentatif, ces résultats suggèrent que le taux de létalité de la région africaine, et de la RDC en particulier, pourraient être surestimés. À noter que selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le déclin économique engendré par la COVID-19 en Afrique devrait entraîner une augmentation de la mortalité indirecte jusqu'en 2030, ce qui dépasserait de loin la mortalité directe initiale de la COVID-19 en 2020 (PNUD 11/03/2021).

La reprise de l'ascension du nombre de cas suite à la détection du variant Delta en Mai 2021

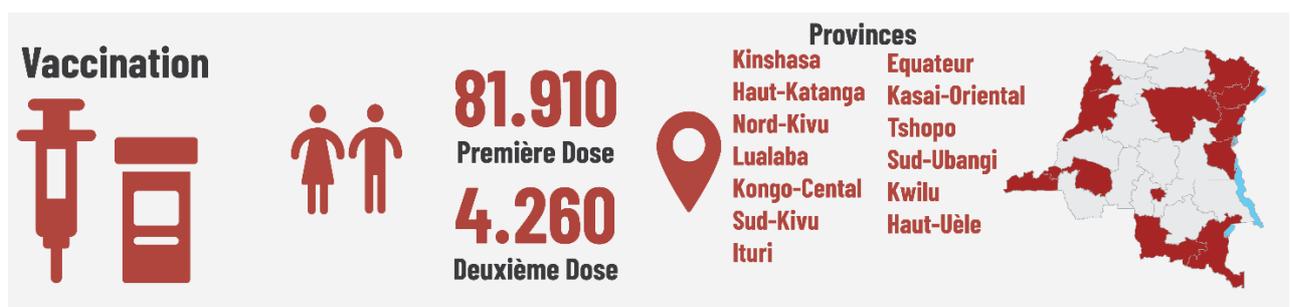
En raison d'une capacité de tests insuffisante dans le pays, il n'y a eu aucune preuve de la présence du variant Delta de la COVID-19 en RDC jusqu'au 2 mai 2021, quand un cas du variant indien (double mutation SARS-CoV-2) a été isolé pour la première fois (Health Cluster 10/05/2021, congodurable 10/05/2021, WFP 21/04/2021). La découverte de la présence de ce variant

hautement contagieux augmente considérablement les probabilités d'une troisième vague de cas durant les prochains mois. En effet, le nombre de nouveaux cas confirmés a fortement repris à augmenter à partir de mai 2021, avec une hausse de 12% en mai et 39% en juin (suivi par une légère baisse de 7% en juillet 2021 par rapport au mois de juin 2021), atteignant les 9 537 nouveaux cas mensuels en juin et 8 840 en juillet 2021, chiffres record depuis le début de la pandémie dans le pays (Gouvernement de RDC 30/06/2021).

En ce qui concerne le taux d'hospitalisation en lien avec la COVID-19, il y a une visibilité très réduite sur l'évolution des tendances depuis le début de la pandémie. En effet, depuis décembre 2020 aucune nouvelle donnée n'a été reportée sur le nombre d'hospitalisations. Une des raisons récursivement reportée est la persistance de la grève des agents de la riposte (Gouvernement de RDC 30/03/2021, Gouvernement de RDC 31/01/2021). Cependant, dans le cadre de cette violente reprise des nouveaux cas journaliers en juin 2021, la presse rapporte un taux d'occupation de 80% dans les structures de santé, avec une saturation de 100% des soins intensifs à Kinshasa (Le Monde 08/07/2021).

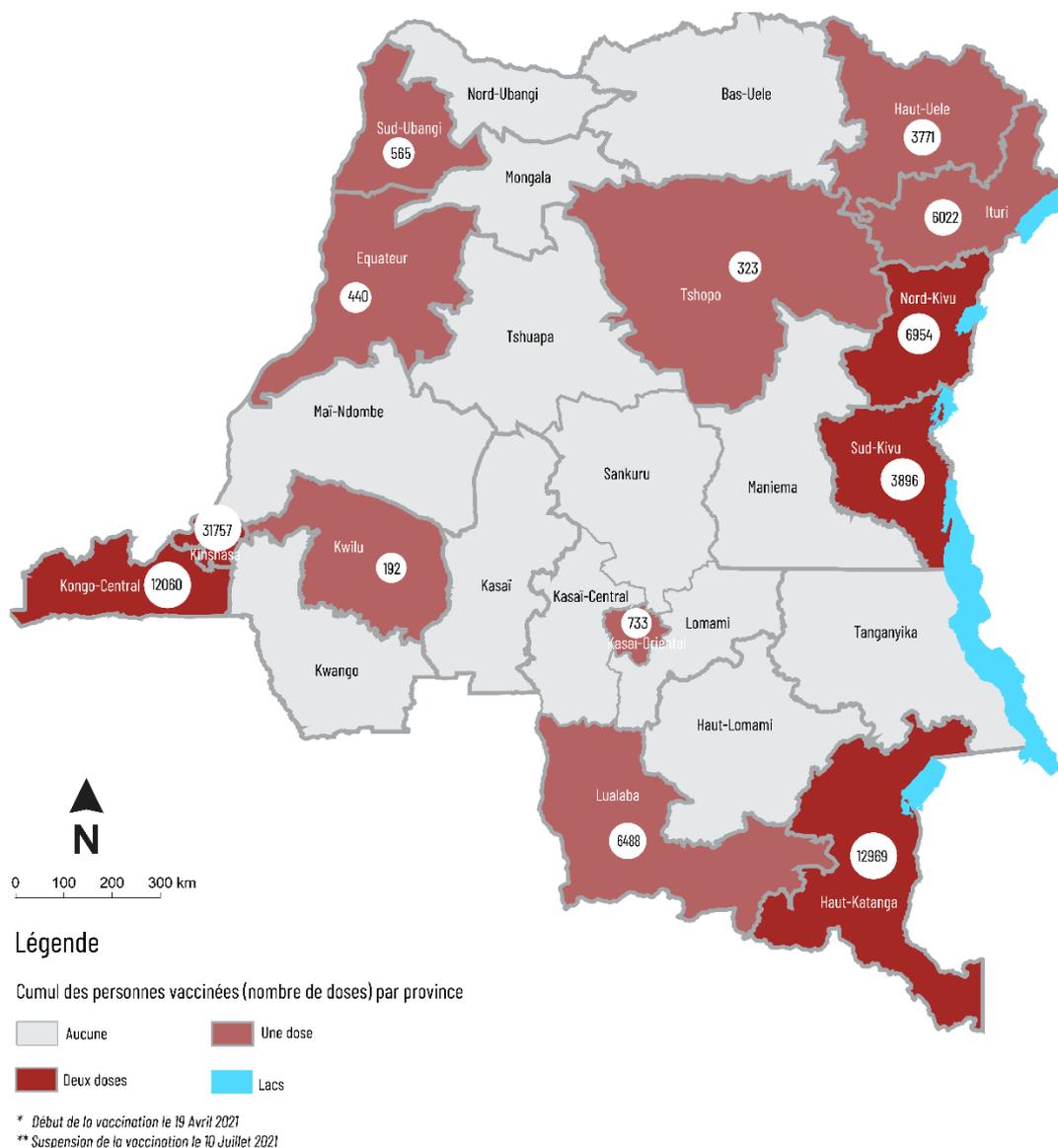
Le plan de vaccination ralenti par le débat autour du vaccin Astrazeneca

Graphique 2. Vaccination au 31 Juillet 2021



[OMS](#) 01/08/2021

Graphique 3. **Carte Vaccination au 31 Juillet 2021**



OMS 01/08/2021

En février 2021, la RDC s’est prononcée pour l’utilisation du vaccin AstraZeneca qui répond aux conditions de conservation existantes dans le pays (entre 2° et 8 °C). Le 2 mars 2021, la RDC a réceptionné 1,7 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 au travers du mécanisme COVAX. Le plan initial était de débiter la campagne de vaccination le 15 mars 2021, mais le 12 mars cette dernière a été reportée par le gouvernement suite au débat quant à de probables liens avec des risques de thromboses. La campagne de vaccination a timidement débuté le 19 avril 2021. Le nombre de doses

de vaccins injectées est passé de 3 276 en avril à 21 476 en mai et 33 840 en juin, marquant ainsi une croissance du nombre de nouvelles injections de respectivement +555% et +58%. Malgré l’augmentation du nombre de doses mensuellement injectées, à la fin du mois de mai seulement 3,4% des doses totales disponibles avait été utilisées. Suite aux difficultés rencontrées dans la mise en exécution du plan de vaccination à travers le pays, en avril 2021, le gouvernement a dû rendre 1,3 million de doses sur les 1,7 millions reçues sur demande de l’UNICEF, afin de pouvoir les redistribuer à d’autres pays africains (soit le

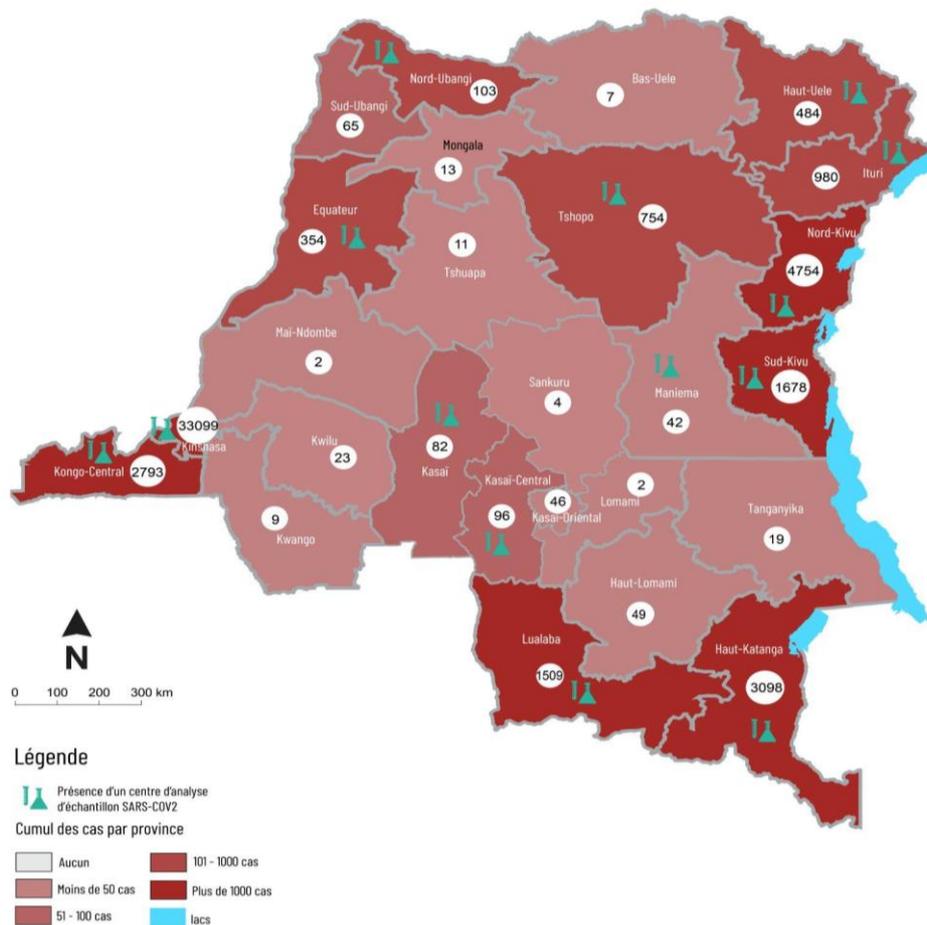
Ghana, la République Centrafricaine, le Sénégal et le Togo) avant leur date d'expiration du 24 juin 2021 (Le Monde 30/04/2021, [zoom-eco](#) 28/04/2021, [allodocteurs](#) 19/04/2021, [BBC](#) 13/03/2021, [CAS-INFO](#) 10/03/2021, [Radio Okapi](#) 03/03/2021, [WHO](#) 03/03/2021).

La première phase d'introduction du vaccin ciblait les 4 provinces de la RDC les plus touchées par la pandémie à savoir Kinshasa, le Nord-Kivu, le Kongo-Central et le Haut-Katanga ([Radio Okapi](#) 18/04/2021). Au

31/07/2021, la RDC compte un total de 81 910 personnes ayant reçues une première dose de vaccins et le plan de vaccination s'est étendu à 13 provinces : Kinshasa (37% du total des doses injectées au 31/07/2021), Haut-Katanga (15%), Kongo-Central (14%), Nord-Kivu (8%), Ituri (7%), Haut-Uele (5%), Sud-Kivu (6%), Lualaba (5%), Tshopo, Sud Ubangi, Kwilu, Equateur, Kasai Oriental ([WHO](#) 02/08/2021, [Gouvernement de RDC](#) 30/06/2021).

La géographie des cumuls de cas corrélée à la localisation des centres d'analyse d'échantillons

Graphique 4. Cas confirmés par province / Mars 2020 - Juillet 2021



[OMS](#) 01/08/2021

La **diffusion des cas** touche au 31/07/2021 toutes les 26 provinces de la RDC. Néanmoins, le cumul des cas n'est pas homogène sur le territoire national, demeurant au contraire hautement

concentré dans seules quatre provinces : Kinshasa, cumulant 73% des cas totaux confirmés à ce jour, le Nord-Kivu (8%), le Haut-Katanga (5,3%) et le Kongo-Central (5,2%) ([WHO](#) 02/08/2021). L'on retrouve des

cas également dans le Sud Kivu (2,4%) et dans le Lomami(2,4%). À remarquer que ces provinces sont également parmi les plus densément peuplées du pays, ce qui pourrait expliquer l'incidence majeure du virus ([Population Data](#) 11/03/2020).

Il est important de remarquer qu'en mars 2020, sept provinces avaient été classées par le gouvernement comme étant « à haut risque » du fait de leur proximité avec la capitale et/ou les pays frontaliers ayant déclaré des cas de COVID-19, soit : Kongo-Central, Haut-Katanga, Kasai, Tshopo, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe. Ces trois dernières, malgré leur proximité avec Kinshasa, demeurent parmi les provinces avec le nombre le plus faible de cas cumulés au 31/07/2021, respectivement 7, 23 et 2 ([WHO](#) 02/08/2021). Ce résultat suggère le manque de capacités et ressources de suivi des chaînes de transmission, de dépistage et d'analyse d'échantillons, la très probable sous-estimation des cas de contamination et confirme donc la présence d'une transmission de type communautaire incontrôlée.

Selon les dernières données disponibles, au 31/07/2021, la RDC compte officiellement 1 038 décès cumulés. Le nombre le plus important de **décès cumulés** de janvier 2021 à mars 2021 était concentré à Kinshasa, comptant 75% des cas enregistrés et suivi par 24% au Nord-Kivu ([WHO](#) 02/08/2021, [Gouvernement de RDC](#) 31/03/2021). Cette tendance a également été confirmée en avril, avec la province de Kinshasa qui reportait 70% des cas de décès cumulés ([Gouvernement de RDC](#) 18/04/2021). Aucune nouvelle donnée n'est disponible pour confirmer cette tendance.

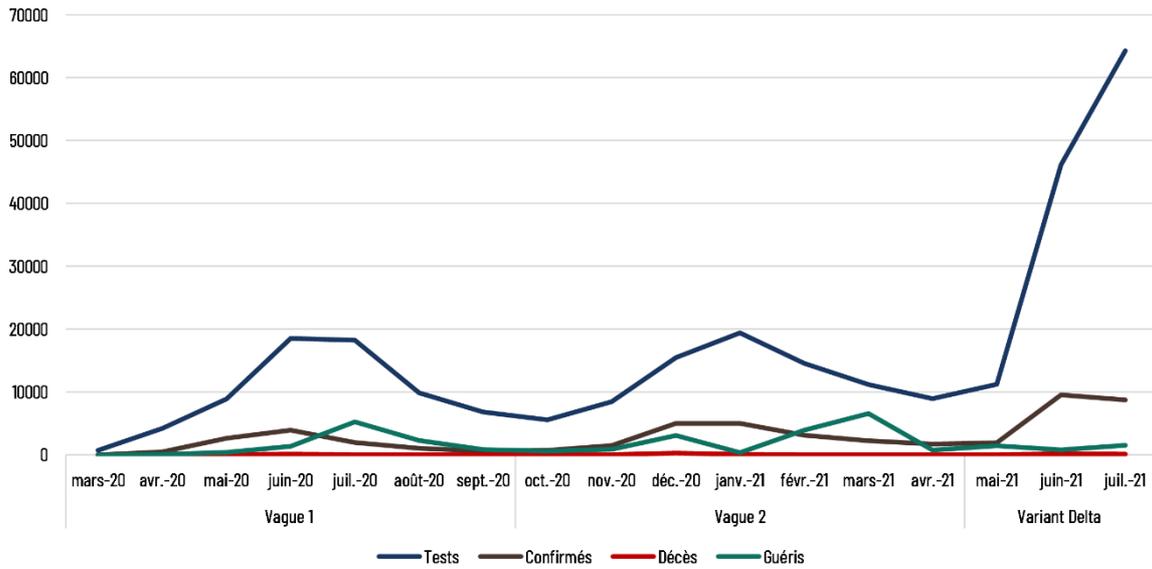
En ce qui concerne le **taux de mortalité** par province (nombre de décès par nombre de cas confirmés positifs), la situation est différente. En effet, selon les dernières

données disponibles, en avril 2021 le taux de mortalité demeurait le plus haut au Kwilu avec un taux de 11,1%, suivi par le Nord-Ubangi avec 10,0%, le Nord-Kivu à 9,4% et le Kongo-Central avec 5,6%, tandis qu'à Kinshasa il était à 1,3% ([Gouvernement de RDC](#) 18/04/2021).

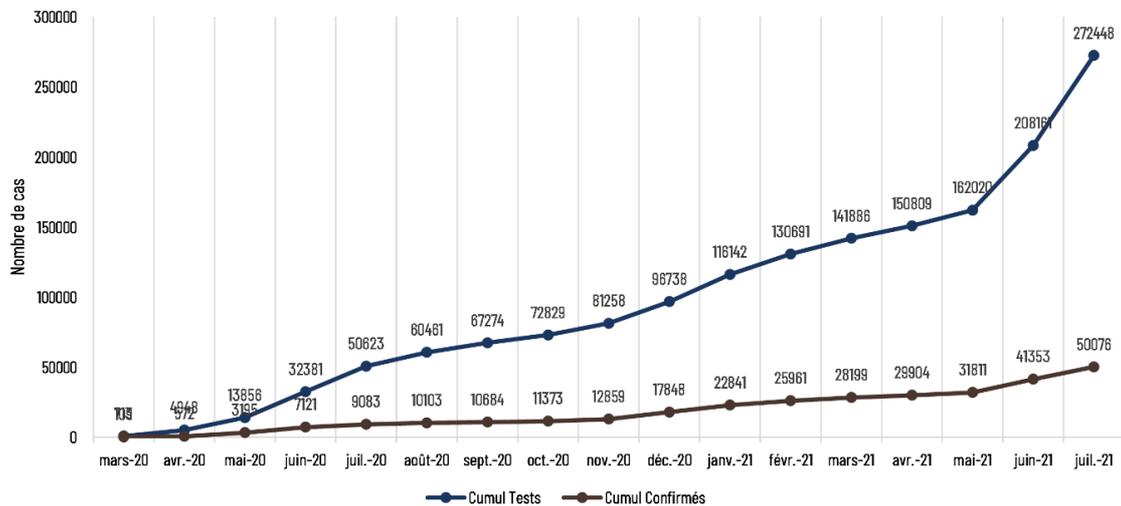
Aucune nouvelle donnée n'est disponible quant à l'évolution du nombre de décès par province, et donc du taux de létalité. Cependant, étant donné le nombre réel de cas d'infection très probablement supérieur au nombre de cas comptabilisés, il est aussi probable que ces taux susmentionnés soient surestimés. En effet, le calcul du taux de mortalité sur un nombre de cas confirmés très limité en réduit fortement la représentativité. Cela est particulièrement plausible pour les provinces qui comptent peu de cas d'infection confirmés comme le Kwilu et le Nord-Ubangi, qui comptent au 31/07/2021 seulement 23 et 103 cas cumulés confirmés respectivement (et au 30/04/2021 seulement 9 et 40) ([WHO](#) 02/08/2021, [Gouvernement de RDC](#) 30/04/2021).

En ce qui concerne **les capacités de dépistage**, au début de la pandémie, le pays disposait d'un seul laboratoire, basé à Kinshasa, pour réaliser les tests COVID-19 avec des temps d'attente pour les résultats pouvant aller jusqu'à deux semaines ([MSF](#) 12/08/2020). Cette situation a perduré jusqu'en juin 2020, où, en concomitance du pic de la première vague, quinze laboratoires supplémentaires, dont sept à Kinshasa et huit dans les provinces (Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kongo-Central, Lualaba, Nord-Ubangi, Nord et Sud-Kivu), ont été équipés pour les activités de prélèvement et analyse d'échantillons ([WHO](#) 24/08/2020, [MSF](#) 17/07/2020, [OCHA](#) 29/06/2020). Des points d'entrées au pays comme Kasumbalesa (à la frontière avec la Zambie) et Lufu (frontalier avec l'Angola), ont été également équipés ([RFI](#) 15/08/2020).

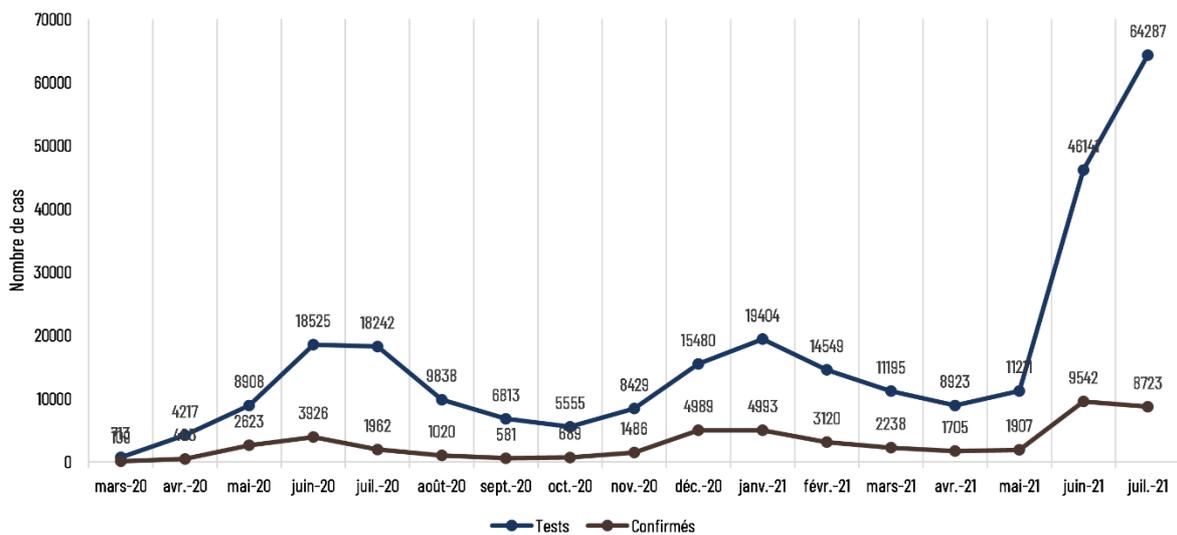
Graphique 5. Tests, Confirmés, Décès, Guéris par mois



Graphique 6. Cumul des Tests et Cas confirmés / Mars 2020 - Juillet 2021



Graphique 7. Tests et Cas confirmés par mois / Mars 2020 - Juillet 2021



Tests/ cas/décès/cures dans les graphiques 5, 6 et 7 sont des agrégations des bulletins quotidiens du Gouvernement de la RDC de Mars 2020 à Juillet 2021

La décentralisation des activités de diagnostic et de dépistage a contribué à l'augmentation du nombre d'échantillons testés et à l'amélioration du délai de rendu des résultats. À cause d'un manque de données sur le nombre de tests réalisés au niveau des différentes provinces, il n'est pas possible de quantifier et comparer les bénéfices et les désavantages de la présence des centres de diagnostic au niveau des provinces, et donc de vérifier un lien de causalité, ni leur efficacité. Il est néanmoins possible de constater que les provinces avec un centre de diagnostic sont également parmi les provinces avec en moyenne le nombre majeur de nouveaux cas mensuels, et en absolu, le plus grand nombre de cas cumulés. Ce résultat peut être issu d'une meilleure capacité de dépistage via les centres de diagnostic. De plus, le manque de centres de diagnostic dans la majorité des provinces, et donc la faible capacité de prélèvement et d'analyse d'échantillons, augmente considérablement l'hypothèse que la situation réelle des cas et que la diffusion du virus soit plus dégradée que celle confirmée à ce jour, et que l'épidémie reste largement hors contrôle dans le pays.

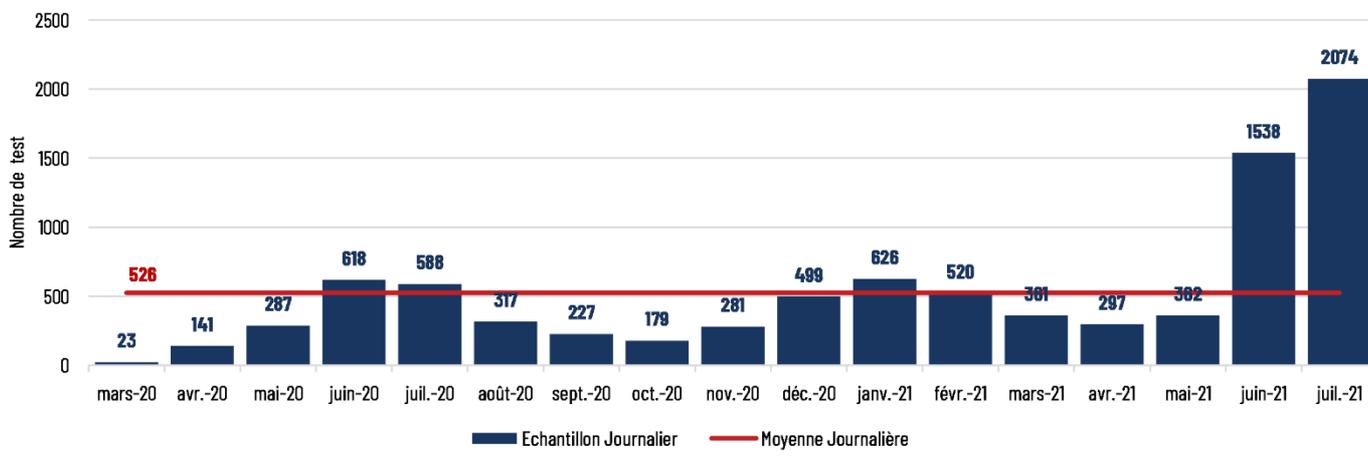
Des capacités de test largement insuffisantes pour vérifier l'état réel de diffusion de l'épidémie

À travers les mois, chaque variation positive du nombre de nouveaux tests réalisés s'est traduite par une hausse du nombre de nouveaux cas mensuels, et inversement, chaque variation négative du nombre de nouveaux tests s'est traduite par une baisse du nombre de nouveaux cas. En aucun cas, une augmentation du nombre de tests ne s'est traduite par une diminution du nombre de cas, néanmoins, à un seul moment en octobre 2020, une diminution du nombre de tests s'est traduite par une hausse des

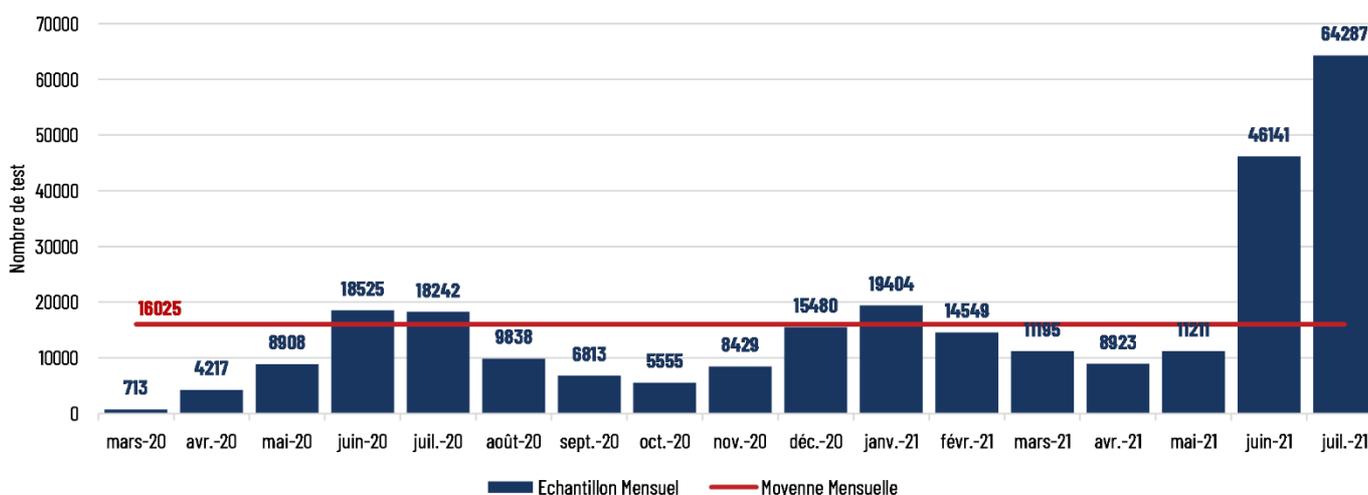
nouveaux cas positifs. Cela signale clairement que les capacités de test sont largement insuffisantes pour vérifier l'état réel de diffusion de l'épidémie sur le moyen terme, et que le nombre de cas positifs est très probablement supérieur au nombre répertorié. De plus, le manque de capacité et de visibilité sur le nombre de cas réels réduisent le degré de représentativité du **taux de positivité** et de ses fluctuations à travers les mois. Tant que le nombre de tests effectués dépend fortement et systématiquement du nombre de cas positifs et le nombre de cas positifs dépend autant du nombre de tests, il n'est pas possible de capturer les fluctuations du nombre de nouveaux cas indépendamment, limitant ainsi la visibilité sur l'état d'avancement de l'épidémie sur le moyen terme. Or, à travers les mois, une baisse du taux de positivité ne correspond pas forcément à une baisse du nombre de nouveaux cas, mais très probablement à une baisse plus que proportionnelle du nombre d'échantillons analysés, laissant l'état et le taux de diffusion du virus inconnus.

Cette hypothèse est ultérieurement confirmée par le fait que le **ratio de nombre de tests réalisé pour obtenir un cas positif** en RDC (fluctuant entre 3 et 12, avec une moyenne de 6) reste systématiquement inférieur aux recommandations de l'OMS pour des tests adéquats, soit entre 10 à 30 tests par cas confirmé ([WHO 30/03/2020](#)). De la même manière, la capacité globale de tests par jour du pays, évaluée à 1300, reste largement sous-employée ([Gouvernement de RDC 31/01/2021](#)). À titre d'exemple, le pic maximum de nouveaux tests journaliers observé à ce jour, soit 647 par jour en décembre 2020, a constitué à peine la moitié de la capacité globale journalière.

Graphique 8. **Échantillon et Moyenne Journalière des tests / Mars 2020 - Juillet 2021**



Graphique 9. **Échantillon et Moyenne Mensuelle des tests / Mars 2020 - Juillet 2021**



Les tests dans les graphiques 8 et 9 sont des agrégations des bulletins quotidiens du Gouvernement de la RDC de Mars 2020 à Juillet 2021

Une comparaison avec les pays frontaliers comme le Rwanda et l'Ouganda, renforce la vraisemblance d'un scénario plus dégradé de celui confirmé par les données disponibles. Ces derniers dénombrent à ce jour (31/07/2021) des cumuls de cas confirmés similaire dans le premier cas, et presque doublé dans le deuxième, au cumul de la RDC, alors que leurs territoires sont nettement plus petits que ceux de la RDC

([WHO](#) 30/06/2021). En effet, les chiffres montrent que la RDC est le pays qui effectue le moins de tests (ratio par habitant) par rapport à tous ses voisins susmentionnés. En effet, au mois de mai, le pays comptait 1 600 personnes testées sur 1 000 000 (soit 0,16% de la population) tandis que tous ses voisins avaient un taux respectivement de 10% et 2,2% ([COMESA](#) 12/05/2021).

L'aperçu sur la vulnérabilité à la COVID-19 des Personnes Déplacées Internes (PDI) limité par le manque de données

À ce jour, le test pour détecter le virus est gratuit pour tous en République Démocratique du Congo à l'exception des voyageurs sortants pour lesquels le test coûte 30 dollars (US) et 45 dollars (US) pour les voyageurs entrants ([Gouvernement de RDC](#) 31/03/2021, [Radio Okapi](#) 30/10/2020).

En ce qui concerne les critères d'éligibilité et d'accessibilité aux test PCR par contre, il s'avère que seules les personnes qui (a) présentent des symptômes ou (b) répondent à des critères spécifiques (par exemple, les travailleurs clés, les personnes admises à l'hôpital, les personnes qui ont été en contact confirmé, les personnes qui sont retournées à l'étranger) sont éligibles ([ourworldindata](#) 07/07/2021).

Pour renforcer les capacités de collecte et d'analyse d'échantillons, l'OMS a accompagné le ministère de la santé dans la conception et la mise en place d'un projet de renforcement de la recherche active des cas suspects de COVID-19 avec utilisation systématique des Tests de Diagnostic Rapide antigéniques (TDR-Ag) introduits en RDC qu'à partir du 18 janvier 2021 ([WHO](#) 31/03/2021).

Selon les données disponibles, le profil des personnes contaminées est resté stable à travers les mois. Les hommes sont plus touchés que les femmes, avec une incidence de cas mensuels stabilisée autour de respectivement de 65% et 35%. L'âge des personnes atteintes par le virus varie de 18 à 88 ans avec une médiane autour de 42 ans ([Gouvernement de RDC](#) 28/02/2021).

Il est important de noter qu'aucune donnée n'est disponible quant à l'incidence du virus sur les **groupes de populations plus vulnérables**, soit les personnes déplacées

internes et les réfugiés. En effet, les personnes déplacées en RDC, la majorité vivant en conditions de surpeuplement avec un accès aux services d'eau, d'hygiène et de santé de base limités, sont particulièrement vulnérables à la contamination de COVID-19. Au mois de juin 2020, aucun cas de contamination par la COVID-19 n'avait été rapporté dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées internes ([HR](#) 19/08/2020).

Aucune nouvelle information plus récente n'a pu confirmer cette tendance. Cependant, au 30 juin 2021, l'incidence et le cumul des cas dans les provinces hébergeant le plus grand nombre de retournés et des PDI, soit l'Ituri, le Nord-Kivu, le Tanganyika et le Sud-Kivu, figurent parmi les plus hauts du pays, ce qui augmente la probabilité d'une possible contamination dans les différents sites de déplacement ([OCHA](#) 12/07/2021).

Mesures d'endiguement et de prévention de la COVID-19

Des mesures de distanciation sociale, des restrictions des mouvements et des mesures sanitaires mises en place en concomitance des trois vagues de cas, entre mars 2020 et juillet 2021

À la suite de la déclaration de l'épidémie dans le pays le 10 mars 2020, le gouvernement a immédiatement annoncé une série de mesures préventives contre le virus, qui sont entrées officiellement en vigueur le 19 mars 2020. Parmi les mesures visant à la distanciation sociale, ont été adoptées: la fermeture des écoles, universités, des instituts supérieurs officiels et privés; la fermeture de tous établissements recevant du public tels que les restaurants, les cafés; l'interdiction des rassemblements de plus de 20 personnes dans les lieux publics; la suspension de la fréquentation des lieux des cultes et de l'organisation de funérailles, la suspension des activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement sportif ([Gouvernement de RDC 27/07/2020](#)).

Suite à la proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour 30 jours le 24 mars 2020, ces mesures ont été accompagnées par des restrictions intermittentes sur les mouvements : la suspension de tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit; la fermeture de toutes les frontières du pays aux passagers; l'interdiction de tout déplacement entre la capitale et les provinces et l'interdiction de tous les mouvements migratoires par les transports en commun, les bus, camions et autres véhicules de l'intérieur ([Gouvernement de RDC 27/07/2020](#)).

En ce qui concerne le versant sanitaire, une Cellule de Riposte contre la COVID-19 a été créée fin mars 2020 afin de soutenir le gouvernement dans la gestion de la crise

sanitaire. Parmi les mesures sanitaires adoptées entre mars et avril il y a eu la mise en place de la prise de température dans les aéroports aux passagers entrants sur le territoire national, avec une éventuelle quarantaine de 14 jours dans le cas de haute température ; la prise en charge financière de la part du gouvernement de tous les cas testés positifs ; le port obligatoire du masque dans les lieux publics et l'équipement d'un laboratoire d'analyse d'échantillons à l'Institut National de Recherche Biomédical (INRB) de Kinshasa ([Gouvernement de RDC 27/07/2020](#)).

Concernant la capacité d'analyse d'échantillons, suite à l'importante hausse de nouveaux cas observée au cours des mois d'avril, de mai et de juin 2020, le gouvernement a décidé d'équiper quinze autres laboratoires dont sept à Kinshasa et huit dans les provinces (Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kongo-Central, Lualaba, Nord-Ubangi, Nord et Sud-Kivu) ([WHO 24/08/2020](#), [MSF 17/07/2020](#), [OCHA 29/06/2020](#)). Malgré ce renforcement des ressources sanitaires et des capacités d'analyse de tests, les activités d'analyse en laboratoire ont diminué du fait du mouvement de grève à Kinshasa dû au non-paiement des primes des prestataires de la riposte ([Gouvernement de RDC 18/10/2020](#)). À la date du 31/07/2021 aucune déclaration officielle concernant la fin de cette grève n'a été faite.

La fin de l'état d'urgence a été déclarée le 22 juillet 2020 et a été accompagnée par la progressive levée de la plupart de ces mesures à l'exception de la réouverture de certaines frontières (Ouganda et Rwanda ont rouvert en octobre 2020, le Burundi seulement en juin 2021) et de la libre circulation, cette dernière étant conditionnelle à la présentation d'une

attestation médicale confirmant le résultat du test COVID-19 négatif ([IPC](#) 30/09/2020, [RFI](#) 15/08/2020). Suite à la deuxième flambée de nouveaux cas en décembre, le 18 décembre 2020 le gouvernement a rétabli toutes les mesures susmentionnées, avec l'ajout d'un couvre-feu à l'échelle nationale allant de 22h à 5h du matin et le test obligatoire pour les voyageurs entrant et sortant de la RDC ([Gouvernement de RDC](#) 30/04/2021). Sauf exception des écoles, qui ont rouvert le 22 février 2021, et du couvre-feu, qui a été allégé dans certaines provinces le 13 avril 2021, toutes les autres mesures sont restées en vigueur jusqu'à mai 2021.

Le 18 juin 2021, face à la troisième vague de cas, le gouvernement a remis en place des mesures restrictives sur la totalité du territoire congolais : fermeture des bars, des terrasses et des discothèques et réduction de la capacité maximum de personnes dans les restaurants, les lieux de culte et les lieux de travail. Le couvre-feu est toujours en vigueur ([RFI](#) 19/06/2021).

Les mesures de protection et soutien économique du gouvernement mises en place au premier semestre 2020

Sur le versant de la protection et le support à l'économie nationale et ménagère, le gouvernement a également mis en place une série de mesures, soit l'interdiction de tout licenciement massif fondé sur les mesures de confinement, afin d'assurer la continuité des activités sans nuire à l'emploi ; l'exonération de TVA pendant trois mois sur les produits pharmaceutiques et les produits de base ; la fourniture gratuite d'eau et d'électricité pendant deux mois et

¹ Cet index vise à quantifier la sévérité et la rigueur de la réponse gouvernementale, et non pas l'efficacité ou la pertinence (100 = réponse la plus stricte) et est une mesure composite de neuf des paramètres d'intervention (la fermeture des écoles, la fermeture des lieux de travail, l'annulation

l'interdiction d'expulser les locataires en cas de non-paiement entre mars et juin 2020 ([INS](#) 21/09/2020, [INS](#) 14/08/2020, [IMF](#) 20/03/2020).

De plus, la Banque Centrale Congolaise (BCC) a annoncé plusieurs mesures monétaires et macroéconomiques pour assouplir les conditions de liquidité, ces dernières étant accompagnées par la promotion gouvernementale des paiements électroniques afin de réduire les risques de contamination des billets de banque ([IMF](#) 20/03/2020). Cependant, il est important de noter que, selon les dernières données de 2020, seulement 4% de la population en RDC dispose d'un compte bancaire traditionnel et que près de 86% de la population est employée dans le secteur informel (pour plus de détails, consulter la section dédiée au contexte économique du présent rapport) ([OCHA](#) 30/12/2019). Cela rend toute mesure visant à la réduction de la liquidité potentiellement problématique et négative, du moins dans le court terme, pour l'économie ménagère.

L'assouplissement des mesures gouvernementales moins soutenues et respectées en 2021

En ce qui concerne l'exigence et la sévérité de l'imposition de toutes ces mesures de la part du gouvernement, selon une étude de l'Oxford Coronavirus Government Response Tracker (OxCGRT), la RDC présentait en avril un index de sévérité¹ de 80,56, tandis qu'au 28 juin 2021 ce dernier était passé à 39,81 ([OxCGRT](#) 09/07/2021). À noter que les fluctuations de cet index de mars 2020 à juin 2021 suivent clairement les tendances des nouveaux cas mensuels confirmés

des événements publics, la restriction des rassemblements publics, la fermeture des transports publics, l'obligation de rester à la maison, les campagnes d'information public, la restriction des déplacements internes et le contrôle des déplacements internationaux)([OxCGRT](#) 09/07/2021).

observées durant l'année, augmentant en occurrence des pics de nouveaux cas observés en juin et décembre et baissant en concomitance de la baisse des nouveaux cas confirmés. Cela suggère un fléchissement de la rigueur et de la sévérité de la mise en place des mesures en concomitance de la baisse du nombre de cas confirmés.

À la date du 28 juin 2021, les pays frontaliers comme le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi se positionnaient respectivement à 54,63, 47,22 et 15,74 ([OxCGRT](#) 09/07/2021).

Bien que cet indicateur soit à prendre et à interpréter avec prudence, il signale encore une fois une baisse de la sévérité de la mise en place de mesures gouvernementales d'endiguement de mars 2020 à juin 2021.

Les raisons pour cette baisse peuvent être multiples et concomitantes : le manque de ressources dans les campagnes d'information publiques (pour plus de détail consulter la section dédiée à la communication du présent rapport), les faibles capacités de suivi des contacts et des voyageurs (pour plus de détails, consulter la section dédiée au suivi épidémiologique du présent rapport). Néanmoins, aucune donnée antérieure n'est disponible pour investiguer cet index.

Une enquête téléphonique du PERC menée sur la totalité du territoire national en août 2020² et en février 2021³, rapporte le niveau de satisfaction des ménages par rapport à la réponse du gouvernement face au virus.

D'après les réponses des participants, en août 2020 les mesures les plus populaires étaient les mesures de protection

individuelle, telles que le lavage des mains ou le port du masque en public, tandis que les moins soutenues étaient celles restrictives de l'activité économique, telle que la restriction des déplacements vers les marchés, avec un taux d'adhésion au confinement à domicile d'à peine 48% ([PERC](#) 19/08/2020).

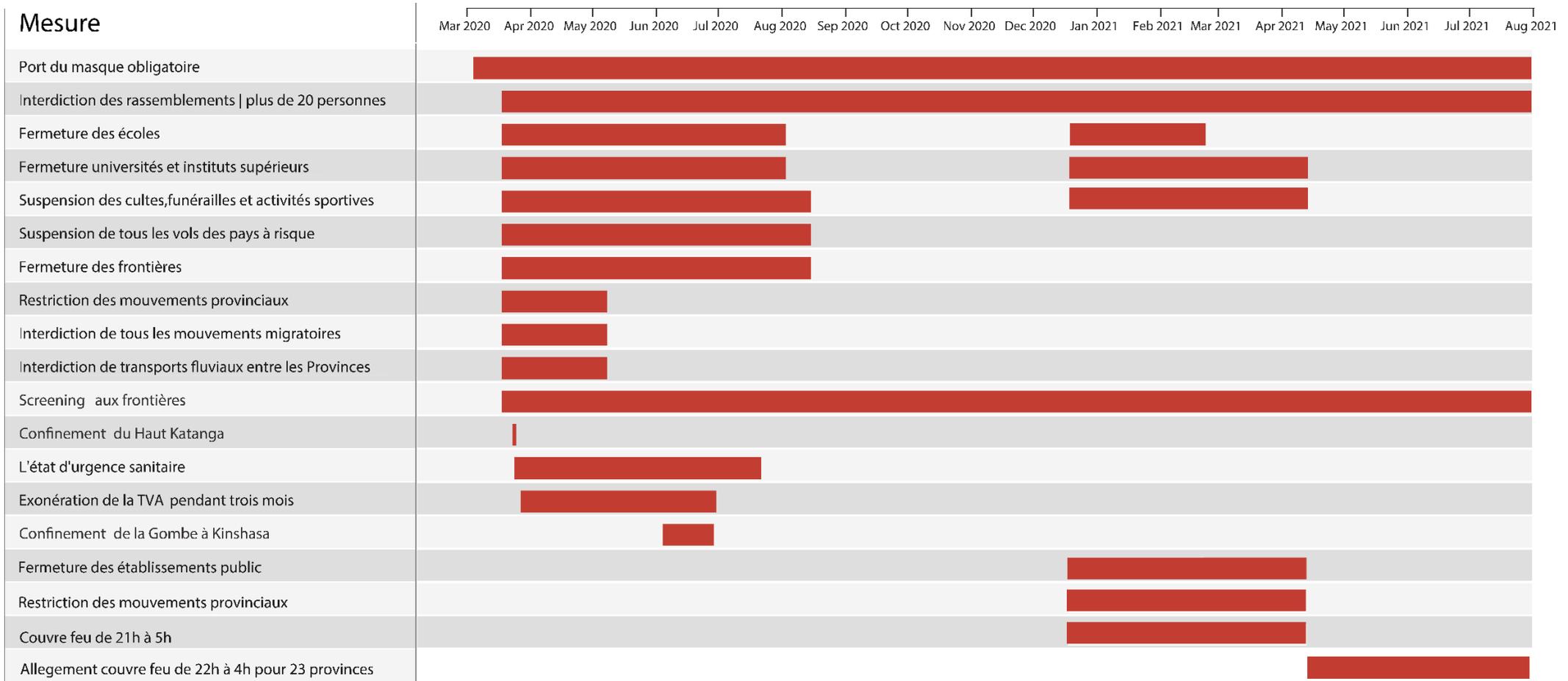
Une comparaison avec le niveau de soutien et d'adhésion aux mêmes mesures en février 2021 ne montre aucun changement en ce qui concerne les mesures personnelles, mais montre une importante diminution du niveau de soutien et d'adhésion des restrictions de mouvements (une baisse de respectivement 14% et 10%) et surtout de rassemblement (baisses de 24% et 37%).

Ainsi, ces résultats suggèrent un mécontentement croissant de la population congolaise envers les mesures restrictives prises durant le deuxième semestre 2020, accompagnée d'une baisse du respect de ces dernières ([PERC](#) 19/08/2020, [PERC](#) 26/02/2021).

²Enquête téléphonique réalisée entre le 6 et le 17 août par l'Ipsos auprès d'un échantillon représentatif à l'échelle nationale de 1351 adultes (725 habitants en zone urbaine et 626 en zone rurale) en République démocratique du Congo

³ L'échantillon ayant participé à l'enquête était composé de 1,316 adultes (684 vivant en zone urbaine, 632 vivant en zone rurale), dont les réponses ont été recueillies entre le 11 et le 20 février 2021

Graphique 10. Les mesures depuis le début de l'épidémie en RDC



Information et communication autour de la COVID-19

La radio et la télévision, principaux canaux de communication pour la sensibilisation à la COVID-19

La majorité des informations transmises par le gouvernement et les acteurs humanitaires à la population ont pour objectif à la fois de transmettre des informations sur la pandémie de COVID-19, sur les gestes barrières pour éviter la propagation de l'épidémie et sur les mesures mises en place pour en diminuer l'impact ([INS](#) 14/08/2020). Les données concernant le nombre total de personnes atteintes par les campagnes de communication gouvernementales sont particulièrement fragmentées.

Selon le calcul des cumuls des bulletins épidémiologiques du gouvernement, les séances de sensibilisation mises en place par le gouvernement ont atteint en avril et en mai 2021 respectivement 3 149 233 et 3 471 622 personnes ([IMMAP](#) 01/07/2021, [IMMAP](#) 07/06/2021). De plus, selon l'UNICEF entre mars 2020 et novembre 2020 près de 25 millions de personnes avaient été atteintes avec des messages de prévention à travers des médias de masse (principalement la radio et la télévision), soit une moyenne de 3M de personnes par mois ([UNICEF](#) 03/11/2020). Cependant, ce chiffre représente à peine 4% de la population totale de la RDC.

Graphique 11. **Sensibilisation Juillet 2021**



Agrégations des bulletins épidémiologiques du Gouvernement de la RDC d u mois de Juillet 2021

Les canaux principaux utilisés pour la diffusion des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 sont la télévision et la radio, qui permettent une diffusion massive et dans des zones difficiles d'accès ([UNHCR](#) 21/07/2020). En ce qui concerne la télévision, l'Institut National de la Statistique reporte qu'il est le canal d'information le plus utilisé dans la province

de Kinshasa, avec 81% des ménages qui l'utilisent comme principale source d'informations, suivi par la radio à 67%. Cependant, selon les données disponibles, cette dernière demeure comme l'outil le plus utilisé pour accéder à l'information dans le reste du pays ([OCHA](#) 01/01/2021). À titre d'exemple, une enquête de REACH⁴ au Sud- Kivu menée en juin 2020, rapporte que

⁴ La méthodologie de collecte de données de REACH pour ce projet est celle dite "Zone de Connaissance". Les données ont été collectées au niveau des localités à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC) par téléphone. Les

résultats sont agrégés au niveau de la ZS et de la province. Chaque fiche présente les résultats de la collecte de données ayant eu lieu sur une période définie et sur un nombre d'enquêtes et de localités réparties dans plusieurs zones de santé

pour 80% des localités interrogées la radio était la source d'information principale et préférée de la population ([REACH](#) 31/07/2020).

La radio et la télé ont également été employées pour transmettre des séances d'enseignement à distance : suite à la fermeture des écoles de mars à août 2020, 327 programmes radios journaliers et 25 chaînes télévisées ont été mobilisés pour couvrir 22 des 26 provinces ([ACAPS](#) 19/10/2020, [INS](#) 14/08/2020,). Aucune donnée sur les taux d'accès à la télévision et à la radio en RDC, et donc potentiellement à l'enseignement à distance, n'est disponible, ce qui limite la possibilité d'investiguer les impacts et les tendances de cette initiative. Cependant, selon les données du HNO 2021, le taux d'accès à l'électricité en RDC est seulement de 20%, ce qui limite considérablement la possibilité d'accéder à l'enseignement à distance de la majorité des enfants sur le territoire national ([OCHA](#) 31/12/2020). Les données rapportées au cours de l'année permettent ainsi de constater un accès très inégal parmi les enfants à l'enseignement à distance. Pour plus de détails, consulter la section dédiée à l'analyse du secteur de l'éducation dans la deuxième partie du présent rapport.

Des campagnes par téléphone ont également été mises en place, comme celle reportée par le UNHCR en septembre 2020 ciblant les provinces abritant réfugiés et déplacés internes, telles que le Kasai, le Haut-Katanga, le Tanganyika, le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi, le Nord et le Sud-Kivu, ainsi que les provinces d'Ituri et Haut-Uele ([UNHCR](#) 30/09/2020) Cependant, le téléphone pose d'importantes limites d'accès à l'information à cause de la couverture restreinte du réseau téléphonique dans le pays, atteignant

seulement 64% de la population ([Le Temps](#) 22/07/2020, [OCHA](#) 30/12/2019). Aucune nouvelle donnée concernant le ciblage des PDI et des réfugiés n'est disponible.

Les réseaux sociaux constituent également un canal d'information majeur, bien que, selon la Banque Mondiale, seulement 8,6% des individus en RDC utilisent internet en 2020 ([World Bank](#) 14/08/2021, [UN News Service](#) 03/12/2020). À titre d'exemple, entre le mois de février et de novembre 2020, les données disponibles comptabilisent environ 270 milliards de publications partagées en rapport avec la pandémie sur les réseaux sociaux, notamment 40 milliards de publications sur Twitter en RDC ([UN News Service](#) 03/12/2020). Il est important de remarquer que malgré la puissance des réseaux sociaux, à ce jour seulement 15% de la population a accès à l'internet, ce qui réduit considérablement la portée de l'audience atteinte par d'éventuelles campagnes digitales ([Le Temps](#) 22/07/2020).

Les barrières à la diffusion de l'information et la pertinence d'une approche communautaire et inclusive

Les messages diffusés par le gouvernement n'atteignent qu'une partie limitée de la population et de nombreuses personnes restent avec peu ou pas d'informations sur la pandémie de la COVID-19 et les mesures mises en place. Parmi les obstacles à la diffusion de l'information, les données reportent la présence d'une inégalité d'accès à l'information entre hommes et femmes ([Care](#) 21/12/2020). Selon les données du HNO 2021, 40% des hommes ont accès à la radio contre 17% des femmes, et 65% des hommes utilisent un téléphone portable contre 41% des femmes (dont seulement 19% des femmes en milieu rural et 12% des femmes les plus pauvres). Ceci

(Cf. fiches pour échantillonnage de chaque enquête). Les résultats présentés ici doivent être considérés comme indicatifs seulement.

limite considérablement l'accès des femmes à l'information ([OCHA](#) 31/12/2020). De plus, à cause des rôles de genre au sein des ménages, les femmes et les filles seraient confinées à la garde des enfants et la recherche de nourriture, ne trouvant pas le temps pour s'impliquer dans les activités de lutte contre la pandémie au niveau de leur communauté. Les femmes assistent considérablement moins aux réunions d'information sur la COVID-19 et ont des connaissances limitées en termes de procédure à suivre en cas de contact avec une personne positive ([UNICEF](#) 17/12/2020, [Care](#) 21/12/2020). Ceci augmente considérablement leur vulnérabilité aux risques de santé associés à la COVID-19 et aux risques de transmission. Afin de contrer les barrières socio-culturelles et l'accès inégalitaire aux informations, certaines séances ont visé spécifiquement les organisations de femmes ou les mères tel que cela a été fait à Butembo et à Goma ([Ministère de la Santé \(RDC\)](#) 24/02/2021, [Ministère de la Santé \(RDC\)](#) 21/02/2021, [Ministère de la Santé \(RDC\)](#) 14/02/2021).

Au-delà de la couverture restreinte de réseau et de l'inégalité de genre, les données reportent également l'insécurité comme facteur limitant l'atteinte de certaines zones par les campagnes de communication et sensibilisation. En effet, dans certaines provinces, comme le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, le port du masque est considéré comme une stratégie d'infiltration des ennemis en provenance des pays voisins, et donc est fortement mal vu au sein de la communauté. Des épisodes de menaces envers des journalistes ayant diffusé des messages de sensibilisation aux mesures barrières dans la communauté, y compris le port du masque, ont également été enregistrés dans ces provinces ([afia-amanigrandslacs](#) 13/04/2021).

Au-delà des canaux « traditionnels » tels que la radio et la télévision, les canaux informels, passant par les groupes de pairs

et via des chefs communautaires, sont toujours privilégiés comme source d'information dans plusieurs provinces, comme le Tanganyika et le Sud-Kivu. Selon les données disponibles, dans ces provinces les populations ont plutôt tendance à se référer à des chefs communautaires qu'aux autorités locales ([REACH](#) 31/08/2020, [REACH](#) 31/07/2020, [REACH](#) 30/06/2020). Ainsi, une approche communautaire comprenant l'engagement local des membres des communautés, des leaders, des chefs de villages et des églises dans la mise en œuvre de mesures et de campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques de riposte contre la COVID-19 dans ces provinces s'est révélée indispensable ([Gouvernement de RDC](#) 21/11/2020, [UNICEF](#) 03/11/2020, [UNICEF](#) 03/11/2020, [UNHCR](#) 30/09/2020).

La résistance à la vaccination de la population alimentée par l' "infodémie" et la résonance des rumeurs

La prolifération d'informations dans un paysage médiatique fragmenté tels que sur les réseaux sociaux est aussi un facteur favorisant la propagation de la désinformation. À ce propos, plusieurs sources parlent d'une « infodémie » associée à la COVID-19, amplifiant toutes rumeurs et fausses informations existantes, érodant la confiance du public, et qui impacte le respect des gestes barrières et entrave ainsi l'endiguement du virus ([UN News Service](#) 03/12/2020, [Health Cluster](#) 19/08/2020, [UNHCR](#) 21/07/2020). Les données rapportent de manière persistante la circulation de rumeurs et fausses informations concernant la COVID-19, tels que le fait que la simple prière ou les antibiotiques puissent prévenir la maladie, la croyance que l'épidémie ne concerne que les personnes riches ou voyageant régulièrement vers l'Europe, la croyance que l'épidémie n'existe pas, ou le fait que le couvre-feu instauré en décembre 2020 soit une façon politique de mettre en place un

agenda sécuritaire de façon cachée ([habairdc](#) 20/04/2021, [RFI](#) 19/04/2021, [Groupe URD](#) 01/04/2021, [Catholic Relief Services](#) 04/01/2021, [RFI](#) 19/10/2020).

La résonance des rumeurs a particulièrement eu un impact sur la perception du vaccin anti COVID-19 et sur le déroulement de la campagne vaccinale en RDC. Au-delà des inquiétudes que le vaccin AstraZeneca engendre dans la population après une série de suspensions dans plusieurs pays, les rumeurs les plus persistantes sur les réseaux sociaux résident sur la croyance que le vaccin servirait de « stérilisant » produits par les laboratoires pharmaceutiques pour freiner la démographie congolaise ([RFI](#) 19/04/2021, [alldoctors](#) 19/04/2021, [Actualite.cd](#) 25/03/2021, [7sur7](#) 26/02/2021).

Suite au débat entourant de possibles effets secondaires du vaccin Astrazeneca, le Gouvernement a décidé de reporter le lancement de sa campagne de vaccination, initialement prévue le 15 mars 2021, au 19

avril ([RFI](#) 19/04/2021, [alldoctors](#) 19/04/2021). Cependant, depuis le début de la campagne vaccinale, la résistance à la vaccination de la population se fait ressentir, avec le nombre de vaccins injectés qui peine à se hausser. À titre d'exemple, à la fin du mois de juin seulement 3,4% des 1,7 M de doses disponibles avaient été utilisés ([Gouvernement de RDC](#) 30/06/2021). Ainsi, la perception de la population sur la COVID-19 reste une grande barrière à la vaccination, qui peine à être surmontée par les ressources allouées par le gouvernement à la communication. De fait, les données rapportent que depuis le début de campagne vaccinale, les autorités politiques et sanitaires du pays ne se sont pas fait vacciner, comme cela a été le cas pour le président Félix Tshisekedi, qui refuse de se vacciner tant que le vaccin proposé sera AstraZeneca, et qu'il n'y a pas eu d'affichage dans les rues, ni de spots à la télévision, ni à la radio ([Le Monde](#) 08/07/2021, [internationalmedicalcorps](#) 11/05/2021, [Le Monde](#) 10/05/2021).

Contexte - Economie

L'analyse économique face aux manques d'informations

La mesure de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur économique est soumise à de nombreux manques dans les données disponibles. Il est important de préciser, en amont de l'analyse, que les indicateurs macroéconomiques utilisés pour la RDC (et d'autres pays) proviennent le plus souvent d'estimations faites par différents acteurs économiques, institutions nationales et internationales qui n'ont accès qu'à un nombre limité de données actualisées et qui souffrent

souvent de flous statistiques et démographiques⁵. De plus, l'accès limité à certaines zones et l'insécurité persistante dans l'Est du pays, limitent la collecte et vérification des données fiables et actualisées.

L'analyse économique se base principalement sur l'observation d'indicateurs (PIB, Inflation, Balance Commerciale, IDH, etc.) qui sont créés pour témoigner, transcrire et analyser une réalité. Il est important de constater dans cette analyse le caractère performatif que peuvent avoir ces indicateurs lorsqu'ils sont

⁵ Par exemple, autour du dernier recensement de la population réalisé en 1984 avec des données démographiques qui depuis se basent

sur des estimations, avec des enregistrements civils limités dans certaines zones

publiés par les différents acteurs (Banque Centrale, Gouvernement, Banque Mondiale, FMI, etc.). La publication d'une projection ou estimation peut influencer la perception d'une situation économique globale et influencer les décisions des acteurs économiques, participant à réaliser le résultat énoncé au départ⁶. Le caractère performatif des indicateurs macroéconomiques publiés est important à analyser dans le cadre d'une crise sanitaire où les différents acteurs impliqués ont tenté de répondre et absorber le choc d'effets directs et indirects qui se sont reportés à la fois d'un point de vue microéconomique sur les activités des individus et macroéconomique sur des dynamiques économiques et financières globales.

Une économie fragile, extravertie et dépendante

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19, couplée à d'autres épidémies de maladies infectieuses, d'événements climatiques et d'une insécurité chronique, a pesé lourdement sur les performances économiques et budgétaires de la RDC en 2020.

Bien que le pays bénéficie de ressources naturelles importantes (plus de 1 100 minéraux et métaux précieux, 80 millions d'hectares de terres arables, potentiel hydroélectrique, biodiversité importante) et d'une position géographique stratégique avec 9 états frontières, le paysage économique en RDC reste particulièrement fragile avec une économie principalement dépendante du secteur minier en termes d'exportation et dépendante des importations en biens essentiels, produits de première nécessité, denrées de bases et produits manufacturés. La RDC est membre du marché commun de l'Afrique orientale et

australe (COMESA), de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de la communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) et de l'OMC ([AD'OCC](#) 06/2021). Les principaux partenaires commerciaux de la République Démocratique du Congo sont la Chine, la Zambie et la Corée du Sud, avec la majorité des importations proviennent d'Afrique du Sud, de Chine et de Zambie.

Le rapport en RDC entre l'exportation de la majorité de sa production locale et l'importation de biens manufacturés et essentiels, caractérise une économie extravertie. Le pays exporte principalement des produits miniers (cuivre, cobalt, zinc, diamants, argent, charbon, cassitérite, cadmium, germanium, manganèse, or, palladium, uranium, méthane, diamants...) principalement situés dans les régions de l'Est, le Tanganyika et le Kasai, des produits du bois et du café. Il importe principalement des produits alimentaires, des produits pharmaceutiques, des machines, des équipements et du carburant (les chiffres disponibles sont assez limités pour rendre réellement compte des volumes et natures des importations) ([AD'OCC](#) 06/2021).

En RDC, l'extraction minière et la vente de minerais représentent ainsi la part la plus importante de l'activité économique et la quasi-entièreté des recettes d'exportation : environ 33% du PIB en 2019 venait de l'exportation en général et 31% du PIB de l'exportation minière ; un peu plus de 99% des exportations en RDC étaient donc liées aux produits miniers et hydrocarbures ([BCC](#) 2019, 2020). L'économie en RDC dépend ainsi en partie de la demande internationale et du cours des matières premières, ce qui lui permet de profiter de la bonne tenue des cours, mais la rend particulièrement sensible aux chocs exogènes. En 2019, les

⁶ La publication d'un taux de croissance du PIB peut par exemple entraîner une rétraction de la demande ou de l'offre avec des prévisions de

récession, stimulation de la demande et de l'offre face à un scénario plus optimiste

recettes douanières et d'assises sur le commerce extérieur (donc import et export) représentaient 40% des recettes globales, ce qui illustre également cette dépendance au commerce extérieur.

Si l'économie congolaise est principalement tirée par le secteur minier, elle en est également totalement dépendante, caractéristique centrale des économies extraverties. Au travers de sa dépendance au commerce extérieur, au maintien de la demande internationale et de sa dépendance à l'importation des biens essentiels et manufacturés, les impacts globaux de la pandémie de la COVID-19 touchent directement l'économie en RDC. Si le caractère extraverti de l'économie congolaise tend structurellement à une balance commerciale négative⁷, la valeur des ressources exportées et l'augmentation des prix des matières premières exportées jouent en faveur de la croissance des exportations, et permettent au pays une balance commerciale (hors services) excédentaire ces dernières années. Cet indicateur est important pour comprendre les impacts de la pandémie et le maintien relatif de la croissance économique en RDC malgré la récession de l'économie mondiale, estimée à -3.3% selon les dernières données du FMI d'avril 2021 ([IMF 04/2021](#)).

Lorsque la crise sanitaire apparaît en RDC au premier semestre 2020, elle trouve donc un système économique particulièrement dépendant sur lequel un confinement sanitaire va représenter assez rapidement un enclavement économique du fait même des caractéristiques économiques du pays.

Les chocs économiques issus de la crise sanitaire

Pour faire face aux effets néfastes de la crise sanitaire, une série de mesures ont été prises par le gouvernement, qui ont impacté

⁷ Balance commerciale : différence entre la valeur des exportations de biens et des importations de biens. Balance commerciale

directement ou indirectement la situation économique du pays : confinements partiels, suspension des vols internationaux, allègements fiscaux, allègements des factures pour certains services de base (notamment par la gratuité de l'eau et de l'électricité pendant un trimestre), prise en charge des malades infectés par la COVID-19 par l'Etat, etc. qui pèsent à la fois sur l'activité économique et sur les dépenses budgétaires. La pandémie a entraîné des chocs sur la demande (baisse de la consommation suite aux mesures de distanciation, au confinement des populations, etc.) et sur l'offre (perturbation des chaînes de production, de réapprovisionnement, perturbation du commerce extérieur, fermeture des frontières limitant l'importation, etc.). Les effets de ces mesures sont analysés en partie dans les secteurs moyens d'existence et sécurité alimentaire du rapport annuel partie 2.

Face à ces effets, l'autorité monétaire a mis en place une série de mesure visant à atténuer les effets de la pandémie sur l'activité économique et maintenir ensuite la continuité des services financiers : baisse du taux directeur, allègement des conditions de réserves, promotions des paiements électroniques (via la suppression de frais de transaction), suspension de pénalités de retard sur certaines créances, gel des règles de classification des prêts, etc. Cependant, la perturbation des activités économiques a tout de même entraîné des phénomènes d'inflation des prix, de spéculation sur les marchés financiers, de dépréciation de la monnaie qui sont des impacts directs et indirects de la pandémie, qui marquent directement la croissance économique du pays et les conditions de vie des ménages. Les données de la Banque Mondiale semblent également montrer que les envois de fonds

négative : la valeur des biens importés est supérieur à la valeur des biens exportés

personnels ont diminué, passant entre 2019 et 2020 de 4,1% à 2,2% du PIB; une baisse des remises migratoires qui serait tendanciellement liée à la précarité de l'emploi des travailleurs migrants et de l'impact de la pandémie dans les pays d'accueil ([World Bank](#) 01/08/2021).

L'impact de la pandémie en RDC : entre prévision de récession et ralentissement de la croissance économique, le scénario d'un épisode ponctuel

La RDC a connu au cours des quinze dernières années un taux de croissance du PIB oscillant de 2,4% à 9,5%, avec un pic atteint en 2014, où le pays enregistre une croissance de 9,4% considérée comme l'une des plus rapides au monde ([World Bank](#)). Le pays a connu un âge d'or économique, mais aussi des épisodes récurrents d'instabilité macroéconomique du fait de l'inflation, la dépréciation monétaire, la baisse du pouvoir d'achat et une aggravation de la pauvreté. Ces phénomènes perturbant la croissance économique se retrouvent en 2020 du fait de la crise sanitaire et des mesures de restrictions prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie.

Après une croissance économique de 5,8% en 2018 et de 4,4% en 2019, au début de l'année 2020, le gouvernement de la RDC prévoit une croissance à 4,1% pour l'année, le FMI la plaçait à 3,9%. Un des principaux enjeux pour le pays était de maintenir sa croissance économique avec le développement des activités d'extractions et l'équilibre de la balance commerciale. L'enjeu se posait également sur le suivi de la croissance de la population pour éviter un phénomène d'appauvrissement avec une croissance de la population plus importante que la croissance économique.

En avril 2020, à l'arrivée de la pandémie de COVID-19 et des premières mesures de restrictions, le Gouvernement de la RDC a réajusté ses prévisions de croissance du PIB à 1,1% de croissance, anticipant un impact sur les activités, et le FMI quant à lui, a projeté une contraction de l'économie congolaise de 2,2% (prévision de croissance du PIB à -2,2%) considérant des impacts économiques et sociaux plus importants. À chaque trimestre les prévisions évoluent et début 2021, différentes estimations sont disponibles. Les données de janvier 2021 de l'Economist Intelligence Unit partagent l'estimation la plus récessive avec une contraction de la croissance de 2,8% ([EIU](#) 17/02/2021). La Banque Africaine de Développement, sur la base d'une estimation réalisée en décembre 2020, calcule quant à elle une variation du PIB à -1,7% ([AFDB](#) 12/03/2021). Le FMI au travers des données collectées et rassemblées dans le World Economic Outlook Database publie un taux à -0.1% sur l'année, indice d'une récession économique ([IMF](#) 04/2021). La Banque Mondiale, quant à elle, estime une croissance à 0,8% en RDC pour l'année 2020, tout comme la Banque Centrale du Congo qui partage le même taux (après plusieurs estimations également récessives au cours de l'année 2020) dans ses condensés d'information statistique publiés en 2021 ([World Bank](#) 28/04/2021, [BCC](#) 19/02/2021). Le gouvernement de la RDC via la primature partage quant à lui l'estimation la plus optimiste avec un taux de croissance estimé à 1,7% ([Primature.cd](#) 07/04/2021).

Les écarts existant dans les estimations disponibles de la croissance en RDC laissent entrevoir deux analyses ; celle d'une récession économique avec un taux de croissance qui diminuerait pour la première fois depuis 2001, et celle d'un ralentissement de la croissance sur l'année 2020 une relative bonne résistance à la pandémie en comparaison de l'impact sur

l'économie mondiale. En effet, selon les estimations du FMI par exemple, bien que la RDC soit entrée dans une très légère récession (de 0,1%), celle-ci est assez largement inférieure à la projection partagée au début de la pandémie (contraction de 2,2%) et à l'estimation de la contraction de 3,3% de l'économie mondiale sur l'année 2020 (estimation à -3,6% pour la Banque Mondiale). Dans le cas de l'analyse d'une récession économique⁸, cette dernière reste contrôlée. Les prévisions de croissance positive pour 2021⁹ et pour 2022¹⁰ appuient l'idée d'un épisode de ralentissement économique ponctuel principalement concentré au premier semestre de l'année 2020 avec une forme de reprise dans les prévisions au début 2021 (IMF 04/2021, AFDB 12/03/2021, BCC 19/02/2021). Pourtant ces scénarios à tendance favorables sont dépendants de l'évolution de la pandémie et donc en grande partie de la vaccination sur le territoire congolais.

L'inflation et la dépréciation de la monnaie au coeur du ralentissement économique

Les perturbations économiques sur l'offre et la demande ont entraîné un phénomène d'inflation des prix en 2020. Selon l'Oxfam cité dans Le Monde "Le chômage de masse et la production alimentaire gravement perturbée ont entraîné une hausse de 40 % des prix alimentaires mondiaux, la plus forte hausse depuis plus de dix ans" (Le Monde 09/07/2021, OXFAM 09/07/2021). La RDC a également été touchée par l'inflation notamment au premier semestre avec en juin et juillet 2020, une inflation atteignant respectivement 2,55% et 2,95% donnant une inflation en cumulé de 12,31% et en glissement annuel de 15,59% en août 2020, des chiffres qui laissent à prévoir une

inflation de 20,7% à la clôture de l'année 2020 (IPC 30/09/2020). Pourtant, à la fin de l'année 2020 l'inflation en glissement annuel est d'environ 15,7% au niveau national et de 16,47% à Kinshasa, témoignant d'une relative maîtrise du phénomène au second semestre (dont il est possible de faire l'hypothèse qu'elle soit liée aux mesures de contrôle mentionnée ci-dessus sans pouvoir pourtant la confirmer avec les données disponibles).

Les prévisions pré-pandémie tablaient quant à elles sur une inflation à 7% en 2020 alors qu'en 2019 elle était à 4,5% et 7,2% en 2018 (IMF 04/2021, actualite.cd 07/02/2021, INS 01/01/2021). Par ailleurs, en octobre ce sont les villes de Lubumbashi puis de Kinshasa qui ont connu le plus haut taux d'inflation (INS 05/12/2020). Bien qu'il n'ait pas eu de pénurie reportée sur les produits de consommation courante, le prix a été utilisé par les acteurs économiques comme variable d'ajustement et explique en partie ce caractère inflationniste au premier semestre (INS 14/08/2020). La mise en place du pacte de stabilité économique et monétaire (par le gouvernement et la BCC) et le relèvement du taux directeur de 7,8% à 18,5% (par la BCC) dans l'objectif de stabilisation des prix et pour limiter la dépréciation du Franc Congolais par rapport à l'USD, permettent d'expliquer la relative maîtrise de l'inflation au second semestre de l'année 2020 et début 2021. Les premiers mois de l'année 2021 ont affiché des taux d'inflation environnant les 0,3% et 0,4% par mois avec un résultat cumulé à 1,939% au mois de mai, représentant en glissement annuel une inflation à 11,687% pour mai (deskeco 31/05/2021). Le taux directeur de la BCC a été baissé progressivement au premier semestre 2021 passant à 15,5%, puis 10,5% et en juin à 8,5% du fait des perspectives de maintien de la stabilité

⁸ (caractérisée par un recul du PIB sur une période d'au moins deux trimestres)

⁹ Prévisions pour 2021 : (+3,8% pour le FMI, +3,5% pour la BCC, +3,3% pour la BAD)

¹⁰ Prévisions pour 2022 : (+4,9% pour le FMI, +4,5% pour la BAD)

macroéconomique dans les mois à venir ([zoomeco](#) 17/06/2021). Selon la Banque Africaine de Développement, la poursuite des réformes des finances publiques et monétaires devrait également permettre de réduire l'inflation de 15 % en 2020, à 11,7 % pour 2021-2022, grâce à la facilitation des importations et à un meilleur approvisionnement des centres urbains ([AFDB](#) 12/03/2021, [matininfos.net](#) 31/12/2020).

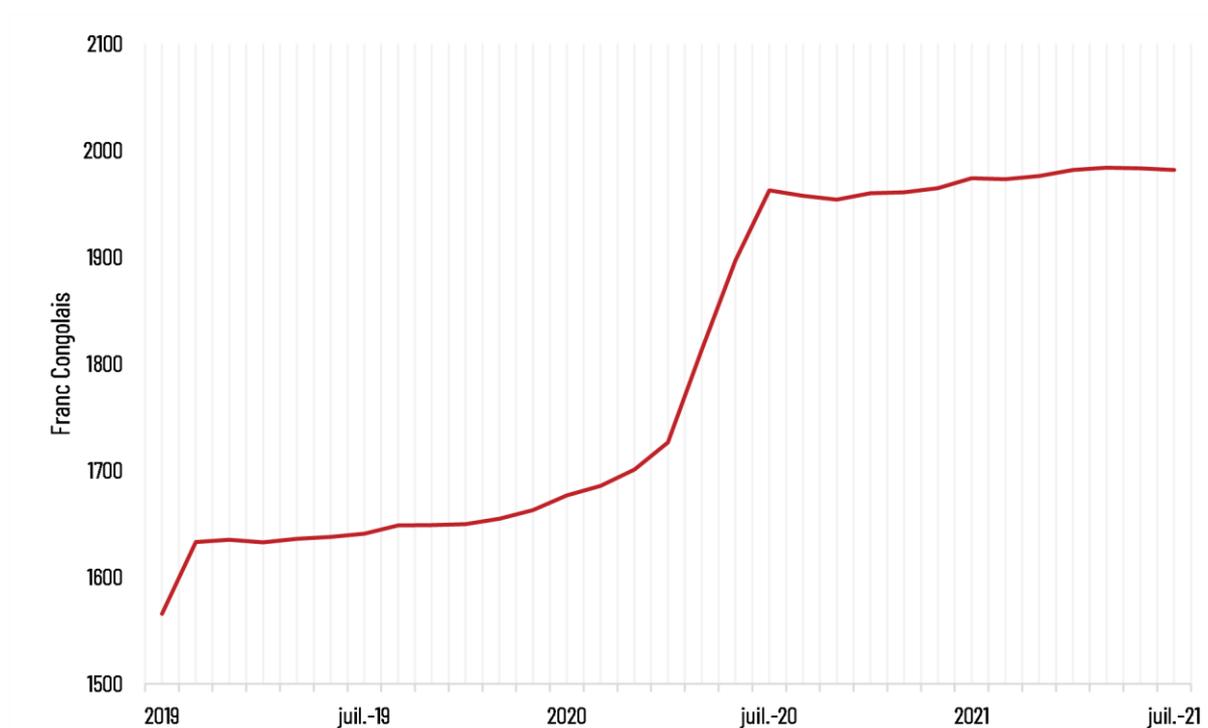
La dépréciation du Franc Congolais face au dollar américain depuis le début de l'année 2020 a également pu influencer l'évolution des prix observés. En janvier 2020, le taux pour un dollar américain était d'environ 1,600 FC et a atteint presque 1950 FC en juillet et août 2020. Bien que depuis 2018 une dépréciation stable soit observée dans le pays, elle s'est accélérée avec un pic à partir de mars 2020. Depuis des périodes d'appréciation et de dépréciation se succèdent portant une tendance à la hausse et un taux de change qui atteint 1990 en mai 2021 ([Trading Economics](#)). Malgré une certaine stabilité assez haute depuis août 2020, la dépréciation du franc congolais reste un facteur majeur de la hausse des prix des denrées alimentaires dans le pays, et notamment des céréales ([REACH](#) 24/02/2021). Il a également pu être constaté en septembre une dépréciation du Franc Congolais face au Shilling Ougandais. Les conséquences se sont fait ressentir surtout dans la province d'Ituri, où le prix de l'huile de palme, et de l'huile végétale plus généralement, a subi une forte hausse, entraînant également une baisse de pouvoir d'achat des ménages ([WFP](#) 28/09/2020).

Entre janvier 2020 et janvier 2021, l'affaiblissement du Franc Congolais face au dollars s'est traduit par une dépréciation de 15,2% alors qu'il avait été déprécié de 2,2% en 2019. Au début de l'année 2021 la dépréciation a été de 0,2% au mois de février et selon l'institut d'émission depuis le début de l'année il se serait déprécié légèrement de 0.4% à l'indicatif et 0,9% au parallèle ([ZoomEco](#) 29/05/2021, [Grand Journal Cd](#) 17/03/2021, [Gouvernement de RDC](#) 13/01/2021, [ÉLAN](#) 25/01/2021).

La dépréciation du Franc Congolais est directement liée à la dynamique des exportations et importations et à l'échange des monnaies qui en découle : l'importation des produits de premières nécessités et manufacturés crée une demande plus forte en dollars tandis que la limitation des activités au début de la crise et notamment des activités minières, couplée à une demande internationale réduite, a entraîné un besoin en Franc Congolais plus faible et une dépréciation de ce dernier face au dollar.

La dépendance de l'économie congolaise au marché extérieur pour des biens alimentaires et des biens de première nécessité permet d'expliquer en partie la dépréciation de la monnaie au début de l'année 2020, phénomène entamé depuis quelques années. La dépréciation du Franc Congolais impacte ensuite le pouvoir d'achat des ménages et se couple à l'inflation alors que la stabilité des prix est un des objectifs centraux des politiques monétaires.

Graphique 12. Evolution du taux de change | USD / CDF (1 USD /CDF)
Janvier 2019 - Juillet 2021



[FreeCurrencyRates.com / Yahoo Finance](https://www.freecurrencyrates.com/)

Les variations des prix sont également liées aux cours des produits de base en Afrique subsaharienne qui ont rebondi au second semestre 2020 à mesure que les confinements stricts ont été levés et que la demande mondiale s'est raffermie donnant notamment début 2021 des cours en hausse sensible par rapport à 2020, par exemple sur le pétrole passé en moyenne à 59 dollars le baril (contre 41 dollars en 2020). Le cours des produits de base hors pétrole connaît lui aussi un rebond au second semestre ainsi que le prix des métaux de base avec une augmentation de 36% entre juin et décembre 2020 (FMI 01/04/2021), ce qui influence la balance commerciale et atténue la dépréciation du Franc Congolais sur le dollar.

L'impact de la pandémie d'un point de vue sectoriel: Le tertiaire, l'urbain et l'informel premières victimes

En 2019, selon la banque mondiale, le secteur des services en RDC représentait 35% du PIB et 26% de la population active. À Kinshasa le secteur tertiaire dominait 72% de l'économie de la ville avec en particulier le sous secteur du commerce, des transports et de la télécommunication qui occupait 50% de l'activité selon une étude sur le plan directeur des transports urbains de la ville de Kinshasa réalisée en 2017 ([mediacongo](#) 14/09/2017)

Selon cette même enquête, l'emploi informel quant à lui dominait en représentant 86% des emplois sur le territoire et 56% dans la ville de Kinshasa contre 42% générés par le secteur formel. En 2019, selon le ministère du plan, l'emploi informel représentait 85% de l'emploi total en RDC ([Gouvernement de RDC](#) 16/07/2020). Les activités du secteur tertiaire et informel sont les plus impactées par les mesures de restrictions développées pour lutter contre la pandémie de COVID-19. La crise entraîne

une baisse des dépenses des ménages (craintes contagion, montée de l'incertitude), la perte de pouvoir d'achat via la perte d'emploi et une perturbation plus globale du cadre macroéconomique (hausse de l'inflation et dépréciation de la monnaie), chacun de ces effets indirects entraîne une réduction de la demande globale qui affectent en particulier le secteur tertiaire et l'économie informelle.

Le secteur informel est quant à lui moins régulé et moins encadré ce qui rend les travailleurs plus vulnérables et les activités moins éligibles aux mécanismes de protection et de support existants, ils sont plus sensibles aux restrictions de mouvements. Puisqu'il représente 85% de l'emploi en RDC, la pandémie a plongé les travailleurs informels dans la plus grande précarité et entraîné un réel frein sur ces activités directement frappées par les interdictions et restrictions.

Au cours de l'année 2020 et face aux mesures prises au début de la troisième vague en 2021, la RDC souffre également d'impacts majeurs sur l'hôtellerie/restauration. Le tourisme est également touché, mais assez sous-développé en RDC du fait de l'insécurité. Les mesures de restrictions et le ralentissement économique impactent également plutôt les zones urbaines que les zones rurales avec une plus forte concentration des emplois tertiaires et informels.

Le système bancaire fait également partie du secteur tertiaire. En RDC il est dominé par des entreprises étrangères avec une faible partie de la population ayant un compte bancaire. La pandémie de par son impact sur les prix, taux de change, sur le pouvoir d'achat et les liquidités a un impact sur le secteur bancaire, secteur particulièrement sensible aux chocs exogènes.

Le secteur minier au centre du maintien de la croissance en RDC ?

Le secteur industriel en RDC représente 40,7% du PIB en 2019 et emploie 10% de la population active selon la banque mondiale. Au sein du secteur industriel, le secteur minier joue un rôle majeur, notamment du fait de la part qu'il représente dans les exportations (99,3% des exportations en RDC étaient liées en 2019 aux produits miniers et hydrocarbures (BCC 2019, 2020). Le secteur manufacturier quant à lui joue un rôle marginal du fait du manque de main-d'œuvre qualifiée et de machines. Les activités d'extraction ont été soumises à la fermeture des frontières et la restriction des transports ainsi qu'aux mesures d'isolement, de confinement, de mise en quarantaine, à la perturbation des chaînes d'approvisionnement (sur le marché intérieur et le marché extérieur) impactant leur activité. Alors que certaines des plus grandes compagnies minières au monde exploitent des mines de cuivre et de cobalt en RDC, en août 2020, six importantes sociétés minières ont été soumises à un confinement complet ou partiel. Ces fermetures couplées au ralentissement de la croissance en Chine (premier partenaire commercial de la RDC) au début de la pandémie et à la fermeture des frontières ont ralenti fortement la production, avec notamment des estimations d'une baisse de 20,6% de l'activité minière en juin 2020 ([INS 14/08/2020](#), [Amnesty International 18/06/2020](#), [OCHA 29/06/2020](#)). L'impact de la pandémie sur le secteur minier porte à la fois sur la contraction de la demande au niveau international et à une perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

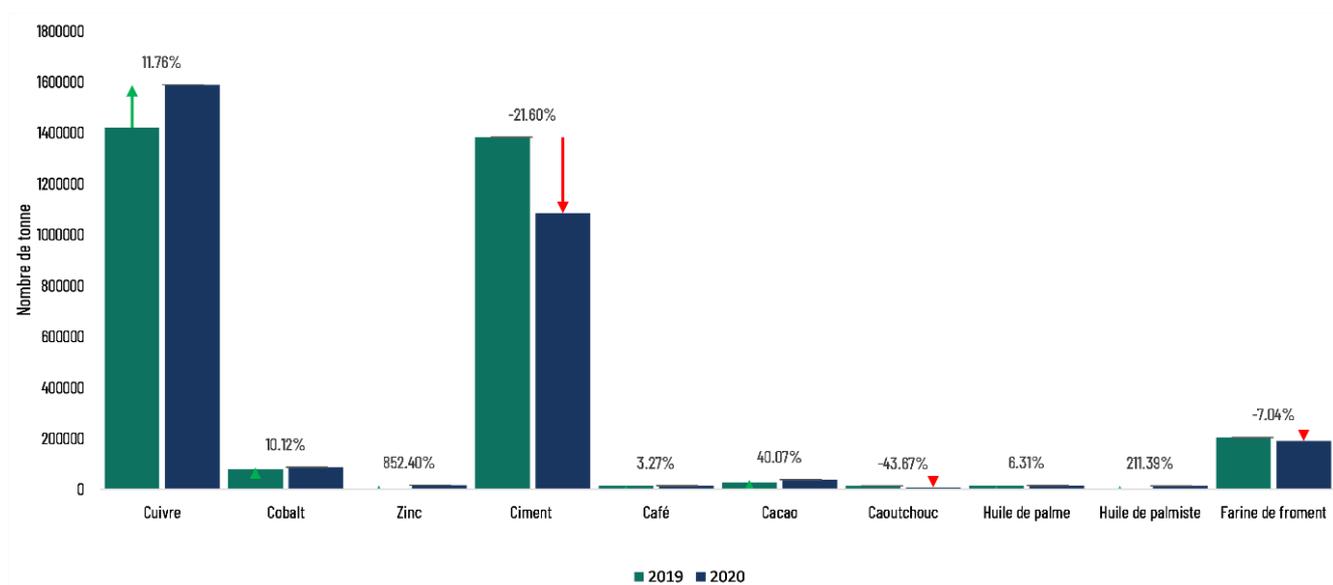
Pendant cette période pourtant, selon la BCC, la contraction de l'économie congolaise a été moins forte que prévu en raison de la continuation des activités dans le secteur minier due en partie au confinement des ouvriers dans les mines ainsi que des bonnes tendances des cours

mondiaux ([IPC](#) 30/09/2020). Plusieurs analyses sur la croissance attribuent en effet le relatif ralentissement de la croissance économique à la résistance du secteur minier et des exportations de ces matières premières dont les cours se sont maintenus fin 2020 et sont plutôt en faveur du pays au premier trimestre 2021.

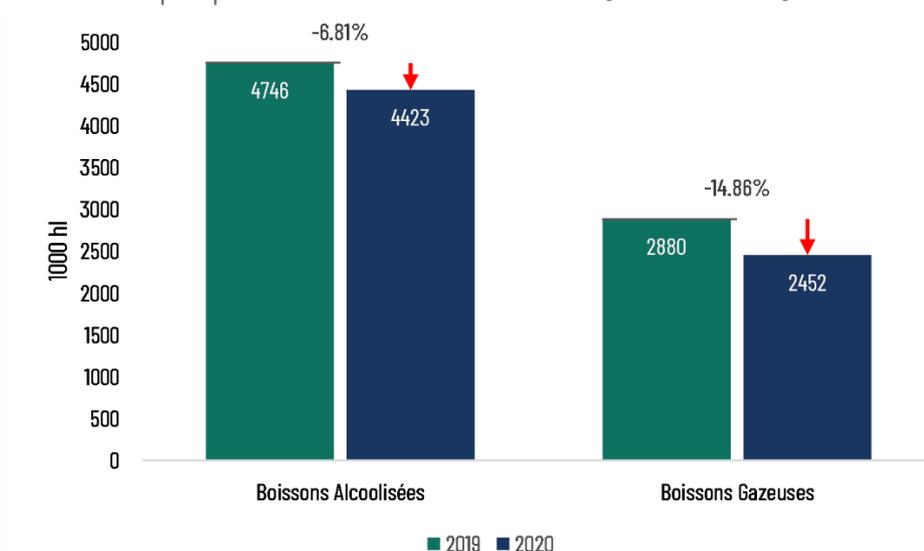
Selon les données disponibles en Février 2021 de la BCC (données provisoires) l'activité économique en général a

augmenté fortement entre 2019 et 2020 avec des productions en forte augmentation (zinc, huile de palmiste), augmentation plus modérée (cacao, pétrole brut, cuivre, cobalt, électricité), augmentation faible (huile de palme, eau potable, café) et d'autres ayant fortement diminué (caoutchouc, diamant¹¹, ciment, boissons gazeuses, bois sciés, farine de froment, boissons alcoolisées, or brut, bois grumes et manutention)([BCC](#) 19/02/2021).

Graphique 13. **Évolution de la production de quelques produits 2019-2020**



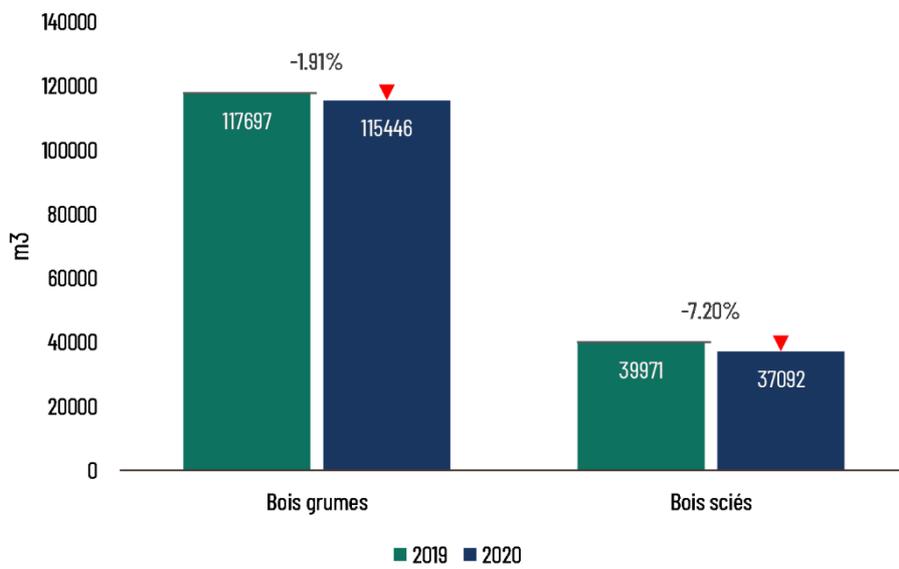
Graphique 14. **Production Boissons | 2019-2020 | BCC**



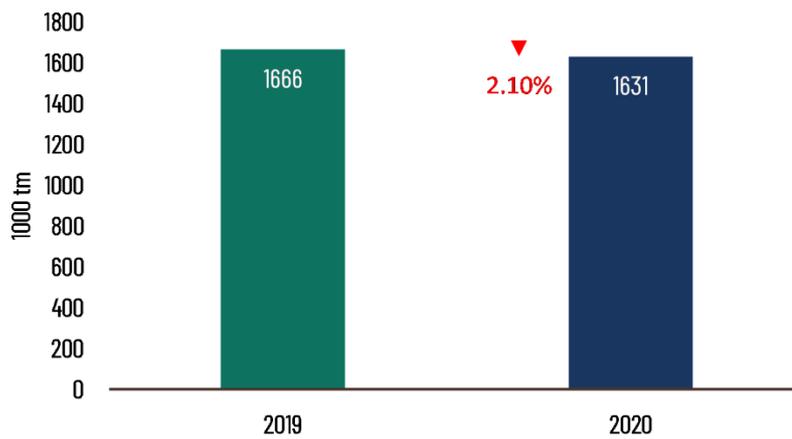
¹¹ (dû notamment à la production artisanale qui représente 75% de la production totale officielle en 2020 et qui a diminué de 27.64% entre 2019 et

2020 tandis que la production issue de l'extraction industrielle a diminué de 4,5%),

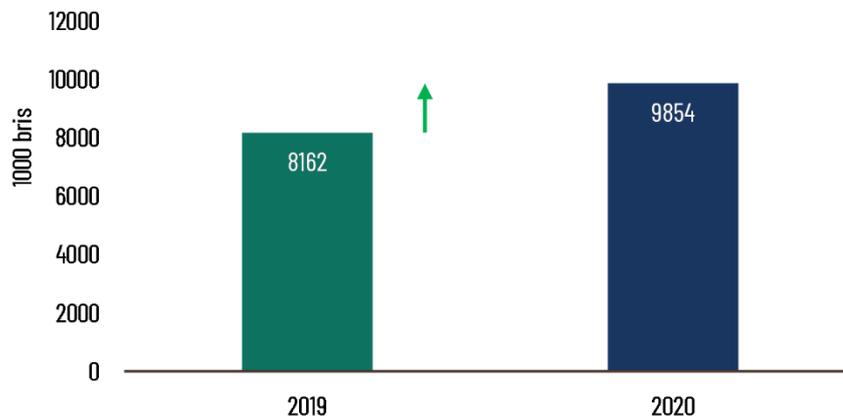
Graphique 15. Production Bois | 2019-2020



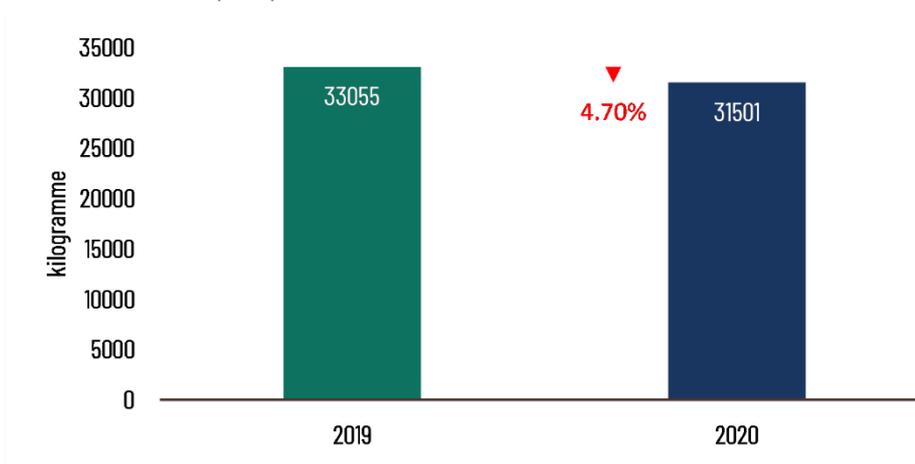
Graphique 16. Manutention | 2019-2020



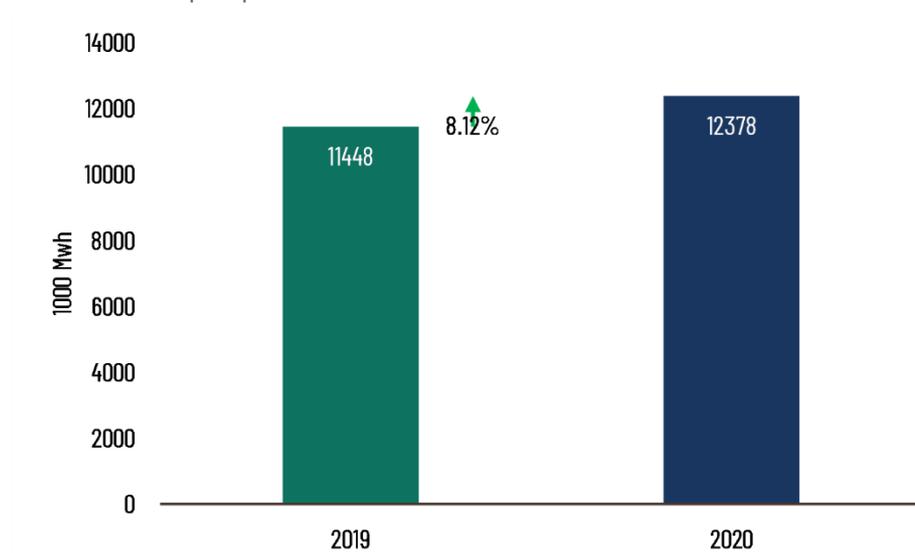
Graphique 17. Production Pétrole Brut | 2019-2020



Graphique 18. **Production Or Brut | 2019-2020**



Graphique 19. **Production Electricité | 2019-2020**



Source Graphiques 13,14,15, 16, 17, 18, 19 : [BCC](#) 19/02/2021

Ces données permettent d'appuyer la théorie d'un maintien des activités d'extraction de matières premières et de la production de minerais. Quelle exportation pour ces matières extraites et produites ? Pour connaître l'impact du secteur minier sur l'économie congolaise en général, au-delà de la production, il serait important d'analyser les exportations, basées elles-mêmes sur la demande internationale et la tenue des cours des matières premières. Ces informations ne sont pas encore disponibles.

Financement de la réponse économique de la RDC : la dépendance à l'aide internationale

Face à la pandémie de la COVID-19, le gouvernement de la République Démocratique du Congo et les différents acteurs institutionnels ont développé des plans de réponse portant sur des aspects sociaux et économiques, destinés à éviter la propagation du virus, renforcer le système de surveillance et de santé, maintenir les prix et la stabilité économique, financer l'arrêt des activités et les pertes d'emploi et accompagner une relance économique. Le pays a souffert d'une baisse de la demande

extérieure et des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et les autorités ont mis en œuvre une série de mesures visant à atténuer les conséquences économiques et humaines de la pandémie. Pour renforcer le système de santé, stabiliser l'économie, améliorer la sécurité et la protection sociale, un programme d'atténuation des impacts de la COVID-19 sur neuf mois a été lancé au début de la pandémie.

Pour que l'économie congolaise réussisse à dépasser ces difficultés, l'agence de notation S & P Global Ratings insiste sur l'accélération de soutiens financiers internationaux. « Une aide financière extérieure d'urgence sera cruciale dans ce contexte » ainsi qu'une mise en œuvre des réformes économiques structurelles ([Lepoint](#) 12/02/2021).

Le financement des plans de réponse (plan de réponse gouvernementale, plan de réponse économique et budgétaire) traduit la dépendance de la RDC à l'aide extérieure. L'économie congolaise est extravertie et dépendante de ses richesses et de l'importance du secteur minier dans la croissance économique, mais elle est aussi dépendante des aides extérieures pour financer ses politiques et les mesures de réponse.

La RDC a reçu le soutien de plusieurs pays et instances internationales.

- La RDC a ainsi bénéficié de l'aide internationale de la Banque Africaine de Développement, du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale ainsi que de la suspension du service de la dette du pays par le Club de Paris (du 1er mai au 31 décembre 2020), ce qui lui a permis de combler une partie de son déficit budgétaire qui s'élevait à 997 milliards de francs congolais (soit 5 milliards de dollars).

- La stratégie du gouvernement s'est basée sur le non-recours aux crédits budgétaires afin d'éviter la dépréciation monétaire et ses potentielles conséquences économiques ([Congoindendant](#) 18/01/2021).
- Le pays a obtenu un allègement de sa dette d'environ 28 millions de dollars en janvier (par l'annulation de sa dette envers la Chine) et une promesse de soutien financier par la Chine à hauteur de 17 millions pour lutter contre la pandémie.
- Depuis janvier 2021, le pays est également éligible à l'African Growth and Opportunity Act (AGO) après près de dix ans d'exclusion de la part des Etats-Unis. Cette aide permet un accès en franchise de droits au marché américain pour plus de 1800 produits ([ÉLAN](#) 25/01/2021).
- Pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et aux problèmes économiques susmentionnés, le gouvernement congolais – en lien avec plusieurs partenaires tels que l'OMS – a donc mis en place un plan national de préparation et de riposte avec un budget de 135 millions de dollars américains ([WHO](#) 01/04/2021).
- Ainsi, depuis le début de l'année 2021, la RDC a utilisé 59 millions de dollars pour le secteur de la santé sur un budget de 1 478m alloué à la santé pour 2021. Les besoins financiers très importants ont poussé le pays à se tourner à la fois vers sa banque centrale (levée du taux directeur pour lutter contre l'inflation et la dépréciation du Franc Congolais), mais aussi vers l'aide internationale ([IMF](#) 15/04/2021).

En termes d'aide internationale :

- Le pays apparaît sur la liste de 40 pays bénéficiaires de 12 milliards de dollars mobilisés par la Banque Mondiale dans le cadre de cette pandémie ([zoom-eco](#) 25/03/2021).
- Le FMI a également annoncé en avril 2021 une aide de 1,5 milliards de dollars pour la RDC au titre de droits de tirage spéciaux et pourrait doubler cette somme dans le cadre d'un programme triennal ([RFI](#) 18/05/2021).
- En dehors des aides liées directement à la COVID-19, le pays a reçu d'autres fonds ou promesse de fonds. La Banque Mondiale a ainsi accepté de financer la gratuité de l'enseignement ainsi que de financer le projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine à Kinshasa à hauteur de 500 millions USD ([Gouvernement de la RDC](#) 19/05/2021).

Au-delà du financement de la réponse, les investissements directs à l'étranger sont centraux dans l'économie congolaise qui s'appuie sur ces derniers à hauteur de 4,6%, avec des fonds provenant majoritairement de Chine (environ 90%). La Banque Mondiale estime que ces transferts de fonds ont baissé à hauteur de 23% sur l'année 2020 ([UNDP](#) 11/03/2021).

Les perspectives optimistes remises en question par la reprise de la pandémie, la faible couverture vaccinale et les blocages structurels

La levée progressive des mesures gouvernementales prises dans le pays pour enrayer l'épidémie permet une reprise partielle des activités économiques et donc des emplois. L'ouverture de la frontière avec le Burundi au mois de mai a accéléré ce processus et présage un retour à la normale du commerce informel.

Cet événement fait suite à la réouverture des frontières en août 2020 avec les pays frontaliers à l'exception du Rwanda avec lequel le commerce avait repris en novembre 2020 ([burundi-eco](#) 30/04/2021, [RFI](#) 13/11/2020, [TV5Monde](#) 22/07/2020).

Malgré les obstacles cités précédemment, la reprise des activités, la hausse des prix des produits miniers (cuivre, zinc, étain, or, argent, tantale) et la stabilité de la monnaie depuis le début de l'année sont autant de facteurs qui permettent de conjecturer une inversion de la tendance économique actuelle. De plus, le gouvernement note au mois de mai une augmentation des réserves de change, permettant des échanges plus justes avec les autres pays ([Gouvernement de la RDC](#) 19/05/2021, [zoom-eco](#) 17/05/2021). Il faut noter toutefois que la hausse record des prix des minerais ne profite pas directement au pays, mais en premier lieu aux entreprises privées, relativisant de fait l'impact positif potentiel sur les fonds de l'État ([agenceecofin](#) 15/05/2021).

La pandémie de COVID-19 a donc exacerbé les vulnérabilités économiques de tous les pays, notamment en Afrique. Les dettes publiques ont été fragilisées et les pays comptent sur l'aide internationale pour redresser leurs économies ([World Bank](#) 31/03/2021). Même si la conjoncture économique reste marquée par les incertitudes liées à la COVID-19, il est estimé qu'avec le lancement des campagnes de vaccination à l'international, l'activité économique devrait reprendre progressivement avec des prévisions de croissance positive pour 2021 en RDC (+3,8% pour le FMI, +3,5% pour la BCC, +3,3% pour la BAD) et pour 2022 (+4,9% pour le FMI, +4,5% pour la BAD) tandis que le taux d'inflation mondial devrait rester relativement stable. Néanmoins, la Banque Mondiale estime que les retards d'approvisionnement en vaccins pourraient

coûter à l'Afrique 14 milliards de dollars (USD) de perte en termes de PIB ([WFP](#) 07/05/2021, [IMF](#) 04/2021, [AFDB](#) 12/03/2021, [BCC](#) 19/02/2021).

Les estimations de reprises basées sur les campagnes de vaccination et une décroissance de l'épidémie sont à ré-envisager avec les dernières évolutions qui montrent un nombre de cas record en RDC pour la troisième vague officiellement annoncée au début du mois de juin, de nouvelles mesures de restrictions, la fermeture de certaines activités et une couverture vaccinale assez limitée avec une défiance importante sur le vaccin AstraZeneca livré par le dispositif COVAX jusqu'alors. De plus, des facteurs politiques avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement et une situation sécuritaire qui reste dégradée dans l'Est du pays, pèsent sur l'application des mesures économiques et le maintien de l'activité. Ils sont couplés à des blocages structurels de l'économie et des déséquilibres macroéconomiques qui limitent la productivité et l'attractivité de l'économie congolaise, notamment sur les capitaux étrangers.

La RDC est classée 180e sur 190 dans la liste "Doing Business" de la banque mondiale, en raison du montant des taxes et du manque de coordination existant entre les différentes agences fiscales congolaises. Cette publication, qui mesure annuellement les réglementations qui favorisent l'activité

des entreprises et celles qui la limitent, présente des indicateurs quantitatifs sur la réglementation des entreprises et la protection des droits de propriété, en comparant 190 pays différents ([World Bank](#) 30/05/2021). Cette situation fiscale a incité des entreprises telles que Nestlé, Chevron et d'autres à cesser leurs activités dans le pays. À cela s'ajoute un niveau élevé de corruption parmi les fonctionnaires, ce qui restreint encore davantage les investissements ([USAID](#) 08/04/2021).

Si la RDC table sur des perspectives de reprise de la croissance économique en partageant des scénarios assez optimistes qui seraient motivés par un maintien de l'exportation, des cours des matières premières, une stabilité des prix et du taux de change, par des projets de stabilisation et développement en partie financés par l'aide extérieure (ou encore des perspectives d'expansion avec par exemple le pari sur la future zone de libre-échange continentale le Zlecaf approuvé récemment par l'assemblée nationale) les défis structurels couplés aux défis conjoncturels pourraient assombrir ce scénario. L'économie congolaise reste extravertie et particulièrement fragile aux chocs exogènes, ce qui annexe directement les perspectives de reprise à l'évolution de la pandémie et l'équilibre trouvé entre mesures conjoncturelles et réalités structurelles avec toujours au centre l'enjeu des financements.

Contexte - Politique

L'arrivée de la pandémie de COVID-19 un an après la prise de mandat de Tshisekedi et dans un contexte politique inédit

L'arrivée de la pandémie de la COVID-19 en RDC s'inscrit dans un contexte politique marqué par la première transition politique

pacifique en RDC qui a eu lieu après les élections de décembre 2018 entre Félix Tshisekedi (candidat à la tête de la coalition du Cap pour le Changement (CACH) et nouveau président) et Joseph Kabila (ancien président au pouvoir depuis 2001 après l'assassinat de son père Laurent-Désiré Kabila, à la tête du Front Commun pour le

Congo (FCC)). Ces élections sont marquées d'abord par leur report, organisé par Kabila pour éviter l'interdiction constitutionnelle de briguer un troisième mandat, et par les revendications de victoire de Martin Fayulu, opposant historique.

Après l'investiture du représentant de la CACH, la victoire du FCC aux élections législatives entraîne la formation d'une alliance FCC-CACH. Dans le cadre de cette alliance, le 20 mai 2019, quatre mois après l'investiture de Tshisekedi, Sylvestre Ilunga Ilunkamba est nommé premier ministre. Il forme son gouvernement le 6 septembre 2019 avec 42 de ses 65 membres issus du FCC ([Le Monde](#) 05/02/2021, [jeuneafrique](#) 20/05/2019). S'ouvre alors une période politique marquée par le contrôle subsistant de Joseph Kabila à travers des deux-tiers du gouvernement fidèle à son regroupement politique et la majorité au parlement comme au sénat, ce qui limite la marge de manœuvre politique de Tshisekedi et son pouvoir exécutif. L'apparition de dissensions autour de plusieurs sujets (nomination dans l'armée, projet de loi sur la réforme judiciaire, désignation du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), nominations à la cour constitutionnelle et à plus long terme sur les nominations des cabinets et le futur président) ébranle la coalition dont la rupture sera marquée par des oppositions autour de la nomination de trois juges constitutionnels (Kaluba Dibwa Dieudonné, Kalume Yasengo et Kamulete Badibanga), désapprouvée par le gouvernement Ilunga et que Tshisekedi maintient ([MONUSCO](#) 01/03/2021, [Finacial Afrik](#) 21/11/2020).

La réponse du FCC par le boycott de la prestation de serment donne lieu à un discours de Tshisekedi le 6 décembre 2020 mettant fin à l'alliance et annonçant la nomination d'un "informateur" chargé de former une nouvelle majorité à l'assemblée ([RFI](#) 06/12/2020).

Le 1er janvier 2021 l'ancien du FCC Modeste Bahati Lukwebo est nommé pour former une nouvelle majorité à l'assemblée nationale et formaliser "l'Union Sacrée pour la Nation" pensé par Tshisekedi comme un mouvement politique autour du parti présidentiel ralliant différents partis et figures progressives, notamment progressivement les anciens du clan Kabila. Entre temps, l'isolation progressive de Kabila se matérialise : le 7 décembre 2020, un vote est organisé au parlement et Jeanine Mabunda (alliée de Kabila) perd la présidence du parlement avec une destitution le 10 décembre; la nouvelle majorité est en faveur de Tshisekedi ([BBC](#) 11/12/2020, [La Croix](#) 15/12/2021). Cet isolement est enfin acté par le vote de la motion de censure contre le premier ministre Ilunga le 27 janvier 2021 avec 391 voix sur les 500 du parlement; Ilunga est contraint de présenter sa démission dans la foulée ([BBC](#) 29/01/2021, [jeuneafrique](#) 01/01/2021). Pour lui succéder, le président Tshisekedi nomme le 15 février 2021 Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge nouveau Premier Ministre (Directeur Général de la Gécamines, nommé par Tshisekedi en Juin 2019) ([TV5MONDE](#) 15/02/2021, [RFI](#) 23/02/2021, [Le Monde](#) 29/01/2021).

Le gouvernement Sama Lukonde et son programme

Après la nomination du Premier Ministre en février 2021, le pays reste sans gouvernement pendant près de deux mois, un retard poussant les acteurs de l'opposition restante et la population à questionner le projet du Président ([Radio Okapi](#) 18/03/2021). Finalement, Sama Lukonde fait connaître son gouvernement le 12 avril 2021 et présente notamment une composition de 56 membres avec "80% de nouvelles figures, 27% de femmes, 28% de jeunes ayant moins de 40 ans et les 26 provinces représentées" ([twitter](#) 13/04/2021). Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge est ainsi investi le 26 avril 2021 à

l'Assemblée Nationale avec un vote en faveur pour 410 des 412 députés présents. Le programme de ce gouvernement présente 343 "actions", accès sur quinze piliers ciblant quatre secteurs : pacification à l'Est du pays, reconstruction, Etat de droit et social. La lutte contre les endémies et les épidémies comme la maladie à Virus Ebola, la Tuberculose, le Paludisme, la COVID-19 ont notamment été priorisées dans le nouveau programme avec une hausse de 5 milliards de franc (soit 2,5 millions USD) de budget additionnel par rapport au budget actuel, soit un total de 12 milliards ([Actualite.cd](#) 26/04/2021). Ce programme propose également quelques mesures ambitieuses comme des projets de modernisation des infrastructures, le lancement d'une réforme de la fiscalité et d'une réforme du système de retraite ou encore un recensement et identification de la population. L'état d'urgence sécuritaire y est mentionné comme une possibilité dans les zones en proie aux conflits armés avec une administration militaire. Ce programme est perçu par certains députés du FCC comme la continuité du programme de l'ancien premier ministre Ilunga Ilunkamba. Plusieurs observations ont été également partagées sur le financement d'un programme aussi ambitieux, notamment dans un contexte de ralentissement de la croissance économique et de pression sur les fonds publics pour financer la réponse à la pandémie de COVID-19 ([DW](#) 26/04/2021, [jeuneafrique](#) 26/04/2021, [Andalou Agency](#) 26/04/2021, [TV5 Monde](#) 13/04/2021, [Andalou Agency](#) 12/04/2021).

Un mandat avec une coalition fragile qui doit faire face à des dossiers complexes

Si la coalition a permis au président un rééquilibrage des pouvoirs, son caractère hétéroclite la rend assez fragile (coalition hétéroclite qui rassemble le parti du président l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), l'Union National pour

la Nation Congolaise (UNC), les transfuges du FCC, le parti de Moïse Katumbi Ensemble pour la République et celui de Jean-Pierre Bemba le Mouvement de Libération du Congo (MLC) ([DW](#) 02/03/2021, [RFI](#) 02/03/2021)).

La question de la levée de l'immunité de Matata Ponyo Mapon, premier ministre de 2012 à 2016 soupçonné de détournement de fonds (dossier concernant le dédommagement des victimes de la zaïrianisation), a notamment montré une première difficulté pour l'Union Sacrée, avec le Sénat qui a refusé une première fois cette levée malgré la demande du Président de ne pas y faire obstruction. Cet épisode illustre l'influence des phénomènes d'alliance et d'appartenance en RDC et la difficulté à construire un programme sur des affiliations politiques et allégations changeantes ([RTL](#) 07/07/2021, [La Libre Afrique](#) 05/07/2021, [jeuneafrique](#) 28/06/2021, [jeuneafrique](#) 24/06/2021). Cette affaire fait écho au "procès des 100 jours" et à la condamnation en appel en juin 2021 à 13 ans de prison de Vital Kamerhe, ancien Directeur de cabinet et principal allié politique de Tshisekedi, pour détournement de fonds publics. La corruption reste un des facteurs importants et la levée de l'immunité un enjeu central dans la vie politique en RDC ([RFI](#) 16/06/2021). De plus, les problèmes de cohésion au sein du gouvernement continuent de se faire connaître puisque plusieurs centaines de députés du FCC de Kabila se sont constitués en une coalition des députés révolutionnaires pour manifester leur mécontentement envers le déséquilibre des nominations provinciales des ministères, certaines provinces ayant bénéficié de plusieurs ministères et d'autres d'aucun ([crisisgroup](#) 05/05/2021, [FEWS NET](#) 30/04/2021).

La RDC sur la scène politique internationale : la présidence de l'Union Africaine et l'engagement politique auprès du conseil de sécurité de l'ONU

La situation politique en RDC est également caractérisée par son implication sur les scènes politiques régionales et internationales. Durant l'année 2020, la RDC a été Vice-présidente de l'Union Africaine sous la présidence de Cyril Ramaphosa, chef d'état Sud-Africain, et avec Moussa Faki Mahamat à la tête de la Commission. Le 7 février 2021, la 34^e session du sommet de l'Union Africaine s'est achevée avec l'entame de la présidence tournante de Félix Tshisekedi qui a défini un programme ambitieux pour l'Union Africaine. Cette présidence rappelle l'inscription de la RDC dans un contexte géopolitique régional avec notamment l'enjeu central de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 qui est un défi pour l'ensemble du continent et la mise en place de la zone de libre-échange du continent africain (ZLECAf) pour une meilleure circulation des biens et des personnes, projet central pour le développement économique du pays et de la zone. Les thématiques liées à la paix et la sécurité sur le continent sont également mises en avant, et dans son programme le Président de la RDC a également insisté sur la lutte contre le changement climatique, l'accélération de l'intégration régionale, l'investissement dans le capital humain, l'autonomisation des femmes et des jeunes et la promotion de la culture africaine. La gestion combinée d'un pays aussi complexe que la RDC et de l'Union Africaine peut représenter un réel défi pour le président Tshisekedi mais aussi lui permettre une réelle implication dans les dynamiques géopolitiques du continent.

D'un point de vue international, lors de la réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU en avril, le Président de la RDC a réitéré son engagement politique pour la paix et la

coopération économique régionale. Outre le programme de désarmement, de démobilisation, de réinsertion communautaire et de stabilisation mis en place en 2019 en coopération avec les pays voisins, il a énuméré plusieurs autres priorités autour de la coopération économique et l'intégration régionale, le rapatriement des réfugiés et le retour des déplacés vers leurs milieux d'origine, la coopération judiciaire régionale, l'implication des femmes, des jeunes et organisations civiles, la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles, armes, munitions et la reprise des opérations offensives de la MONUSCO. Le Président s'est également engagé pour la promotion de l'état de droit et en faveur de la lutte contre la corruption et l'impunité alors que plusieurs scandales de détournement de fonds associés à d'anciens ministres secouent le pays ([UNSC 12/04/2021](#)).

Les élections de 2023 comme enjeu de pouvoir

Sur un plan politique, avec le gouvernement Sama Lukonde, Felix Tshisekedi contrôle désormais le gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat. Alors que son élection en 2018 semblait représenter une concession faite par Kabila pour garder une forte influence et le contrôle d'une partie de l'exécutif et du législatif, Tshisekedi a progressivement repris ce pouvoir, isolant en partie Kabila. Si la défense de son bilan pouvait bénéficier jusque-là de l'argument des freins posés par l'influence du FCC, Tshisekedi contrôle désormais au travers de l'Union Sacrée, qu'il a tenté de créer, l'ensemble des appareils du pouvoir et devra défendre seul son bilan pour 2023. La reprise de pouvoir exercée par Tshisekedi et l'ensemble du paysage politique en RDC ont en filigrane l'échéance des élections présidentielles de 2023. La nomination des trois juges à la cour constitutionnelle et le bras de fer entre Tshisekedi et Kabila qui en découle, illustre l'enjeu autour des élections

en 2023 avec la cour constitutionnelle comme organisme validant les candidatures, échéances électorales, réglant les contentieux électoraux et la proclamation des résultats. Si Kabila veut garder une mainmise sur cette Cour pour un retour au pouvoir en 2023, Tshisekedi la perçoit comme un des leviers pour acquérir une indépendance vis-à-vis de son prédécesseur et qui, avec la formation de l'Union Sacrée, pourrait lui permettre de garder le pouvoir au travers d'élections pour lesquelles il a déjà partagé ses intentions de briguer un deuxième mandat ([VOA](#) 01/07/2021, [Jeune Afrique](#) 20/10/2020).

Autour des élections de 2023, se porte également l'enjeu du recensement. Dans un pays où le report des élections a été un instrument fréquemment utilisé (notamment par Kabila en 2016 avec des élections repoussées à 2018 et perçu par ses opposants comme une manœuvre pour garder le pouvoir) le respect du cycle électoral est central pour les acteurs politiques ([Le Monde](#) 05/10/2016). Le recensement de la population est notamment une des conditions posées par les partisans de Felix Tshisekedi à la

convocation de l'électorat en 2023, ainsi que la réforme de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et l'importance de tenir des comptes préalables. Les acteurs religieux ont affirmé qu'ils ne toléreraient pas de report des élections, pourtant la tenue du recensement après 37 ans (et qui maintient un flou démographique en RDC) représente un défi de taille, à la fois d'un point de vue logistique et de celui du financement ([RFI](#) 27/03/2021, [Jeune Afrique](#) 10/03/2021). L'organisation a commencé à se dessiner avec une réunion début juillet 2021, pourtant dans l'opposition certaines voies évoquent le risque que la tenue du recensement soit utilisée par le parti au pouvoir pour imposer à la classe politique un allongement du mandat de Tshisekedi au-delà de 2023 ([RFI](#) 06/07/2021, [Observatoire Pharos](#) 20/05/2021).

Le scrutin de 2023 est donc une modalité centrale à prendre en compte dans l'analyse politique de la RDC et pourrait également faire craindre à une exacerbation des violences et de l'insécurité dans les années à venir ([FEWSNET](#) 26/02/2021).

Contexte - Sécurité

Une situation sécuritaire qui continue de se détériorer

Depuis près de 30 ans, la RDC se caractérise par un environnement sécuritaire fragile, notamment dans l'Est du pays, en raison de la présence d'environ 120 groupes armés, des richesses minières, d'un nombre élevé de réfugiés et de personnes déplacées, d'une faible présence de l'État et d'un manque d'infrastructures et d'opportunités d'emploi qui maintiennent une grande partie de la population dans une extrême pauvreté ([acpcongo](#) 21/04/2021, [USAID](#) 08/04/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021).

Tous ces facteurs contribuent à une violence qui se manifeste, entre autres, par des conflits fonciers, intercommunautaires, des pillages, stigmatisations, des violences sexuelles, des recrutements dans des groupes armés et du banditisme. La dynamique des conflits se base sur un triptyque terre, identité et pouvoir : le contrôle des ressources, des terres et celui du pouvoir sont étroitement liés par des logiques coutumières.

Les conflits sont en partie basés sur des appartenances ethniques et religieuses

(avec plus de 250 groupes ethniques identifiés en RDC) qui sont à la source de violences depuis la décolonisation en RDC et dans les pays limitrophes à l'Est comme l'Ouganda, Rwanda et Burundi dans une dynamique transfrontalière complexe ([Deutsche Welle](#) 22/02/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021, [Le Monde](#) 08/01/2021, [OCHA](#) 01/01/2021, [EASO](#) 11/12/2020)

L'environnement sécuritaire extrêmement volatile et complexe en RDC est donc caractérisé par la nature multifactorielle des conflits, avec une dimension ethnique et communautaire qui tend à créer des situations de tensions permanente et entretient la résurgence des conflits dans un cycle de violence ([UNICEF](#) 26/04/2021, [ICRC](#) 21/04/2021, [OCHA](#) 16/04/2021, [OCHA](#) 15/04/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021, [PIN](#) 15/01/2021, [UNICEF](#) 01/01/2021, [UNHCR](#), 01/01/2021, [Protection Cluster](#) 20/12/2020, [OCHA](#) 30/12/2019).

Un indicateur utile pour étudier les variations de la situation sécuritaire avant et pendant la pandémie est le nombre de violations des droits de l'homme, tel que

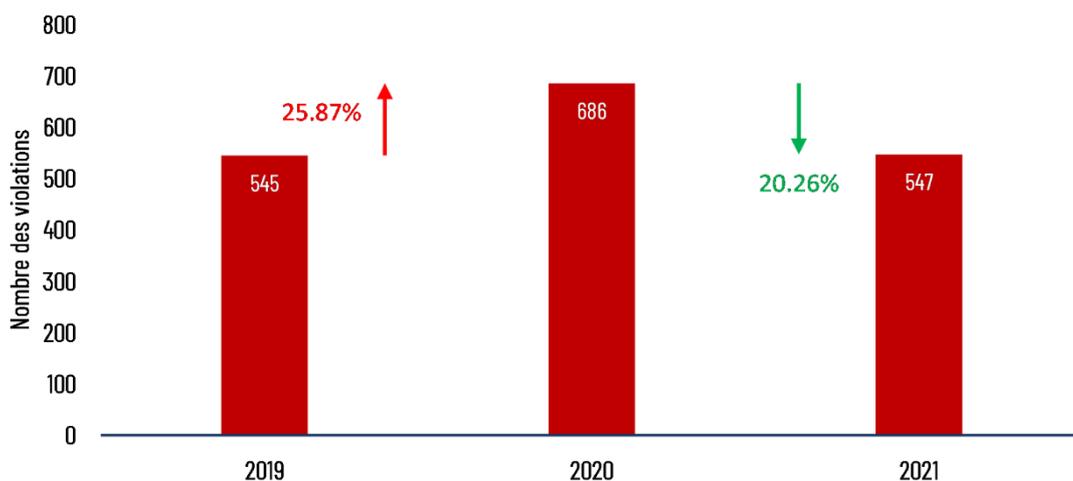
mentionné dans les rapports du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

L'analyse de la moyenne mensuelle de ces violations montre une dégradation de la situation, de 545 violations par mois en 2019 à 686 en 2020, et une amélioration au cours des quatre premiers mois de 2021, avec 556 violations par mois.

Pour calculer ces moyennes, en l'absence de données complètes de 2020, l'analyse a utilisé les données moyennes du premier semestre 2020 et donc une marge d'erreur doit être prise en compte.

L'épidémie de COVID-19 et les mesures de prévention peuvent avoir contribué à l'aggravation de l'insécurité, comme en témoigne l'augmentation de 17% des violations des droits de l'homme enregistrées pendant le premier semestre 2020, par rapport au semestre précédent (Juillet - Décembre 2019). Cela pourrait être dû d'une part à la crise économique et à l'appauvrissement des ménages, qui ont accentué les racines des conflits, et d'autre part aux mesures répressives de l'Etat pour faire respecter les règles de prévention contre le COVID-19 ([RFI](#) 23/09/2020, [MONUSCO](#) 05/08/2020).

Graphique 20. **Moyenne mensuelle des violations des droits de l'homme / 2019 -2021**



([UN SC](#) 21/06/2021, [UN SC](#) 21/09/2020, [UN SC](#) 18/06/2020, [UN SC](#) 18/03/2020)

Par exemple, comme l'attestent les rapports du Conseil de sécurité des Nations Unies, la police nationale, à l'application des mesures de prévention, a été l'auteur de nombreuses arrestations illégales et d'exécutions extrajudiciaires, mentionnées plus en détail dans la section « Protection » de la deuxième partie du rapport annuel ([UN SC 21/09/2020](#)).

Toutefois, s'il y a bien eu une augmentation des violations des droits de l'homme entre le premier et le second semestre de 2020, celle-ci n'a été que de 8 % ([UN SC 21/09/2020](#)). En revanche, une augmentation plus importante a eu lieu au premier trimestre 2020, par rapport à la période de juillet à septembre 2019. Dans ce cas, les violations des droits de l'homme ont augmenté de 37 %, passant de 1 441 au troisième trimestre 2019 à 1 973 au premier trimestre 2020 ([UN SC 26/11/2019](#), [UN SC 18/06/2020](#)). Considérant que les mesures préventives contre la COVID-19 ont été instituées en RDC le 18 mars 2020, cette augmentation des violations des droits de l'homme au premier trimestre ne semble pas être causée par les mesures restrictives et suggère que d'autres raisons soient les forces motrices de l'insécurité ([Sub Cluster GBV 29/03/2020](#)).

En ce qui concerne les groupes armés, il est difficile de présenter une image claire de la situation, en raison des changements fréquents d'alliances, de zones de contrôle et de l'émergence de nouveaux groupes, ainsi que d'une évolution historique s'étendant sur plusieurs décennies dont les racines remontent à la période coloniale et au génocide au Rwanda en 1994 ([MONUSCO 05/08/2020](#), [Rift Valley Institute 2012](#)). Actuellement, l'ADF (Allied Democratic Forces), d'origine ougandaise et responsable de plusieurs attaques en Ituri et au Nord-Kivu, représente un des groupes les plus préoccupant et a été ajouté en mars 2021 par le Département d'État américain à la liste des groupes terroristes affiliés à l'ISIS ([Le Monde 01/05/2021](#), [US Dep. of State 10/03/2021](#)).

Selon les derniers rapports du Conseil de sécurité, ce groupe et les autres groupes armés ont été tenus responsables d'un peu plus de la moitié des violations des droits de l'homme commises en RDC. Les autres 45% des violations ont été commises par des agents de l'Etat, dont principalement l'armée nationale (FARDC) et la Police nationale. Ces derniers ont commis 27% des 1 409 cas de violences sexuelles liées au conflit documentés en 2019, en forte hausse par rapport à 2018. Les données, bien qu'incomplètes, indiquent que ce pourcentage s'est maintenu en 2020 entre 27% et 30%, pour atteindre 47% entre mars et avril 2021 ([UN SC 21/06/2021](#), [UN SC 18/03/2021](#), [UN SC 21/09/2020](#), [UN SC 18/06/2020](#)).

Géographiquement, les provinces qui ont été les plus touchées et qui ont vu une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire pendant la période de l'épidémie de COVID-19 sont le Nord et le Sud-Kivu, Ituri et partie des territoires de Maniema. Le Tanganyika et la région du Kasai, en revanche, ont été moins touchés et la situation sécuritaire en Tanganyika semble s'être améliorée depuis décembre 2020 ([UN SC 21/06/2021](#), [UN SC 18/03/2021](#), [UN SC 21/09/2020](#), [UN SC 18/06/2020](#)). La situation dans les provinces du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi et du Bas-Uélé, qui accueillent la majorité des nouveaux réfugiés centrafricains (depuis les violences dues aux élections en RCA), semble quant à elle relativement calme et stable ([Health Cluster 26/04/2021](#)).

Les conflits et la violence ont un impact direct sur la vie de la population, d'une part au niveau de la protection par la violence physique et sexuelle : près de 3 000 civils ont été tués en 2020 et environ 45 000 cas de VBG (Violence Basée sur le Genre) ont été enregistrés de janvier à septembre 2020, ce qui représente une augmentation de 86% par rapport à la même période du 2019 ([ISS 05/05/2021](#), [OCHA 01/01/2021](#)). De plus, l'insécurité et les restrictions de mouvement imposées par la lutte contre la COVID-19 ont pu constituer un obstacle

supplémentaire à la dénonciation des violences sexuelles par les victimes, qui peuvent donc être sous-estimées ([UN SC 18/06/2020](#)).

En matière de protection de l'enfance, les violations graves envers les enfants ont augmenté de 16% entre janvier et juin 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 1 354 en 2019 à 1 556 en 2020 ([OCHA 01/01/2021](#)). Le pic d'environ 260 violations par mois au cours du premier semestre de 2020 est plus élevé que les valeurs mensuelles indiquées par le Conseil de sécurité des Nations unies pour 2021, qui n'ont pas dépassé 140 par mois entre mars et avril 2021, ce qui indique une possible diminution des violations en 2021, par rapport à 2020 ([UN SC 21/06/2021](#), [UN SC 18/03/2021](#)).

Ces violences, la destruction des maisons et les menaces qui créent des vagues de déplacement, maintiennent le nombre de personnes déplacées internes à environ 5 millions ([UN SC 21/06/2021](#)). D'autre part, ils empêchent les activités normales de subsistance de la population, par la destruction des cultures, l'insécurité et les péages illégaux le long des routes, la

destruction des outils, etc ([REACH 11/02/2021](#), [INTERSOS 23/02/2021](#)). L'attaque délibérée des installations et du personnel de santé (Cf. secteur santé), comme dans le cas du village de Boga, où l'hôpital soutenu par MSF a été rasé le 7 juin et où 12 personnes ont perdu la vie, entrave la fourniture de services médicaux particulièrement importants aussi dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 ([MSF 09/06/2021](#), [OCHA 17/11/2020](#)).

Afin de mettre fin à la violence et de rétablir la sécurité dans l'est du pays, l'actuel président Tshisekedi a proclamé l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri à partir du 6 mai 2021 pour une durée initiale de 30 jours et prolongée une troisième fois le 5 juillet pour 15 jours supplémentaires ([actualite.cd 05/07/2021](#)). Pendant cette période, les deux provinces sont sous juridiction militaire. Jusqu'à présent, cette mesure ne semble pas avoir été particulièrement efficace, comme le montre l'attaque sanglante du 31 mai par les ADF dans les villages de Boga et Tchabi, à la frontière entre l'Ituri et le Nord-Kivu, où 57 civils ont perdu la vie ([Le Monde 04/05/2021](#)).

FOCUS : Conflits inter-communautaires

Twa et Bantous

Dans la province du Tanganyika et en partie dans les régions du Kasaï, La principale opposition est celle des Twa et des Bantous (dont l'épicentre se trouve sur le territoire de Nyunzu). Les Twa font partie des groupes communément dénommés Pygmées en Afrique Centrale et qui sont les habitants originaires en RDC (qui assuraient à l'origine leur subsistance comme chasseurs-cueilleurs en marge des savanes et forêts). Les Bantous, tribus dépendant principalement de l'agriculture, sont arrivés plus tard dans les zones habitées par les Twa et ont installé leurs structures de pouvoir tribal (héréditaires, hiérarchiques et interreliées) qui ont exclus les Twa et les ont repoussés vers les zones forestières. L'exploitation des forêts et l'exploitation minière durant la période coloniale puis postcoloniale ont ramené les Twa hors des forêts et ont provoqué leur sédentarisation avec un accès limité aux ressources forestières puis à la terre entraînant une pauvreté systématique. Le droit à la terre en RDC est ancré dans les pratiques coutumières des chefs

Bantous, ce qui limite et exclut les Twa avec un système de taxes sur les différentes productions (incluant les produits de la chasse, la pêche et les mines). Le manque de représentation politique locale, des pratiques de discriminations et d'abus de la part des chefs Bantous, des taxations coutumières inéquitables et la pauvreté au sein de l'ethnie ont entraîné plusieurs conflits intercommunautaires.

Ces conflits ont amené au déplacement de 557 000 personnes dans la région et bien qu'un accord de paix ait été signé en 2015 entre les dirigeants des deux groupes communautaires, des épisodes de violence et déplacements ressurgissent régulièrement ([Health Cluster](#) 10/05/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021, [UNHCR](#) 21/01/2021, [EASO](#) 11/12/2020, [Protection Cluster](#) 08/12/2020, [ACAPS](#) 19/10/2020).

Les conflits entre Twa et Bantous montrent que les enjeux autour de la possession des terres est un élément central depuis plusieurs décennies en RDC, dans un contexte où les terres sont particulièrement riches en ressources fortement recherchées.

En Ituri, les conflits entre Hema et Lendu

Les tensions entre les communautés Hema et Lendu en Ituri se cristallisent autour de la possession des terres et du pouvoir, avec l'implication des groupes armés. La CODECO (faction armée de la communauté Lendu) et les combattants des FPIC (Front Patriotique et Intégrationniste du Congo) ciblent les populations Hema, communauté principalement défendue par le groupe Zaïre qui regroupe des membres de la communauté Hema et Mambisa. Ces attaques touchent particulièrement les populations civiles, Lendu comme Hema. Depuis 2018 le conflit a déplacé 1,7 million de personnes dont 600 000 durant les six premiers mois de 2020 ([IDMC](#) 20/05/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021, [UNHCR](#) 31/01/2021, [MONUSCO](#) 29/01/2021, [MONUSCO](#) 16/01/2021, [Reuters](#) 28/10/2020).

Dans le Sud-Kivu, les conflits entre Hutu et Tembo

Dans le Sud-Kivu, la résurgence des conflits armés et des tensions intercommunautaires est au centre de violences entre milices locales et mouvements de population qui affectent les moyens et hauts plateaux de Fizi, Itombwe/Mwenga, Bijombo/Uvira et la plaine de Ruzizi. Les conflits entre Hutu et Tembo ont notamment amené en mai 2021 au déplacement d'environ 15 000 ménages du territoire de Kalehe. Dans ces territoires des atteintes aux droits à la vie et vol de bétail continuent d'être rapportées avec des groupes armés et milices d'appartenance ethnique engagées, ce qui renforce la méfiance mutuelle entre les communautés et perpétue le cycle de la violence. Dans ces zones les tensions interethniques sont un des facteurs contextuel les plus importants ([UNHCR](#) 27/05/2021, [UNHCR](#) 31/01/2021, [PIN](#) 15/01/2021, [Shelter Cluster](#) 11/01/2021, [INTERSOS](#) 23/10/2020).

Les Banyamulenge au cœur de conflits intercommunautaires et d'un cycle de violence

Les Banyamulenge sont impliquées dans des conflits intercommunautaires dans le Sud-Kivu, au niveau de Bijombo dans le territoire d'Uvira. Les Banyamulenge sont une communauté pastorale Tutsi, d'origine lointaine rwandaise et qui peine à se faire reconnaître comme partie intégrante de la nation congolaise. Ils sont la cible d'attaques des miliciens Maï-Maï car soupçonnés d'être à la solde du pouvoir de Paul Kagame au Rwanda et considérés par certains acteurs comme des "occupants" ou même des "démons tutsi". Les assauts envers leurs villages se sont intensifiés depuis fin 2020 avec le vol de ressources et de bétail au centre des attaques Maï-Maï et la communauté continue de subir des discriminations et attaques. Malgré la présence des FARDC, la cohabitation entre les communautés Banyamulenge et celles de Fuliru-Nyindu reste problématique et les milices et groupes armés à connotation ethniques (coalition Bembe-Fuliru-Nyindu et la coalition Gumino/twigwaneho par exemple) renforcent l'escalade la violence ([UNHCR](#) 31/01/2021, [Le Monde](#) 08/01/2021, [INTEROS](#) 23/10/2020, [Le Monde](#) 21/10/2020).

Kasaï

Dans la région du Kasaï des tensions communautaires latentes menacent la résurgence de conflits comme ceux de 2016-2018 du Kamina Nsamu ([OCHA](#) 01/01/2021, [Health Cluster](#) 30/10/2020). Les conflits ethniques qui opposent régulièrement les populations (notamment les habitants des groupements Bena Milombe (territoire de Demba) et de Bolempo (Territoire de Mweka), sont issus en partie de la décentralisation et des limites géographiques qui en résultent ([OCHA](#) 15/04/2021). Entre les groupes ethniques Kuba et Lulua, des affrontements ont provoqué le déplacement de plus de 32 000 personnes et la destruction de 350 abris dans le Kasaï et Kasaï-Central ([UNHCR](#) 31/10/2020). De même, dans le territoire de Lusambo, les groupements de Bambele et Nkoto se sont trouvés au cœur d'affrontements dans une dispute autour des limites de terres sur un gisement riche en ressources minérales ([Radio Okapi](#) 20/05/2021).

Après 8 mois d'accalmie, les conflits intercommunautaires dans la cité de Bakwakenge (entre le Kasaï et Kasaï-Central) ont ressurgi fin mars 2021. Ces conflits ont entraîné le déplacement de plus de 36 000 personnes, des pertes civiles et les incendies de plusieurs maisons ([OCHA](#) 15/04/2021)

Le conflit communautaire entre "Katangais" et "Kasaïens" porté par l'opposition Tshisekedi et Kabila

Dans le Haut-Katanga, en janvier 2021 des confrontations entre jeunes présentés de la communauté kasaïenne et communauté katangaise ont eu lieu, entraînant des appels au calme et à la cohabitation en harmonie. Les oppositions entre Katangais et Kasaïens sont cristallisées par les appartenances ethniques du nouveau président Tshisekedi et de l'ancien président Kabila et dans leur opposition ([Media Congo](#) 21/01/2021, [Africanews](#) 21/01/2021).

Mai-Ndombe

Dans la province du Mai-Ndombe des affrontements intercommunautaires frappent les populations depuis décembre 2018 elles entraînent des mouvements de populations et de faibles retours. L'ethnie Batende a notamment fait parler d'elle au cours d'attaques en décembre 2020 sur des membres de l'ethnie Banunu. À Ntandembelo ce sont les populations Sengeles (agriculteurs et majoritaires) qui côtoient les Nunus (minoritaires et pêcheurs) tandis qu'à Yumbi la minorité partage le territoire avec les Tendes majoritaires et agriculteurs également ([OCHA](#) 01/01/202, [HRW](#) 24/12/2020, [ACF](#) 08/10/2020, [ACF](#) 30/09/2020)

La MONUSCO : la préparation d'une stratégie de sortie

La MONUSCO, mission de stabilisation des Nations Unies, présente en RDC depuis 1999 (précédemment sous le nom de MONUC) et dont le mandat a été renouvelé, à la fin de 2020, jusqu'à fin 2021, poursuit sa stratégie de sortie par un retrait progressif et échelonné. En 2019 elle a fermé ses bases dans les provinces de l'Équateur, Kongo-Central, Tshopo, du Haut-Uélé, du Haut-Lomami, Kasai-Oriental et du Katanga et en 2020 elle a fermé son bureau en Maniema ([OCHA](#) 01/01/2021, [UN SC](#) 18/12/2020). Dans les provinces du Kasai, la MONUSCO a terminé ses travaux le 30 avril 2021, avant la retraite de fin juin. Au Tanganyika, en revanche, la retraite est prévue pour la mi-2022. Ce retrait s'accompagne d'un transfert de responsabilités au gouvernement, aux autorités locales, à la société civile et aux autres parties prenantes ([UN SC](#) 21/06/2021).

Ces opérations se déroulent dans un climat tendu par les critiques sévères que la mission a reçues de la part de la population, qui l'accuse de ne pas être en mesure de la protéger des groupes armés. Ces critiques se sont transformées en manifestations dès novembre 2019, qui ont fait plusieurs morts parmi les manifestants et provoqué l'incendie d'une base de la MONUSCO à Beni

([France24](#) 03/12/2019). Les manifestations ont repris en avril 2021, paralysant la vie économique de certaines villes du Nord-Kivu, comme Beni et Butembo, pendant environ 3 semaines ([actualite.cd](#) 26/04/2021, [actualite.cd](#) 29/04/2021).

La présence de restes d'explosifs de guerre (REG) et de mines

La présence de restes d'explosifs de guerre (REG) et de mines constitue un danger pour la population et un obstacle aux activités de subsistance telles que l'agriculture. En 2020, les acteurs de la lutte anti-mines ont signalé environ 1200 zones à risque avec une estimation de 3,3 millions de personnes ayant besoin d'une décontamination, notamment dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika ([OCHA](#) 01/01/2021). Ce chiffre est en forte hausse par rapport à l'estimation de 1,4 million de personnes dans le besoin d'une décontamination à la fin de 2019 ([OCHA](#) 30/12/2019). Cependant, il y a un manque de données pour comprendre si cette augmentation exponentielle des personnes dans le besoin est due à une réelle augmentation drastique de la contamination au cours des années 2020 ou à d'autres facteurs, tels qu'une augmentation des détections sur le terrain.

Contexte - Déplacement

La plus grande crise de déplacement du continent

La crise de déplacement en RDC est la deuxième plus grande crise de déplacement au monde, après celle qui prend place en Syrie, et la plus grande en Afrique, avec un total de 5,2 millions de personnes déplacées à la fin de 2020, soit environ 6% de la population du pays ([IDMC 08/07/2021](#), [World Bank 08/07/2021](#), [OCHA 21/04/2021](#)).

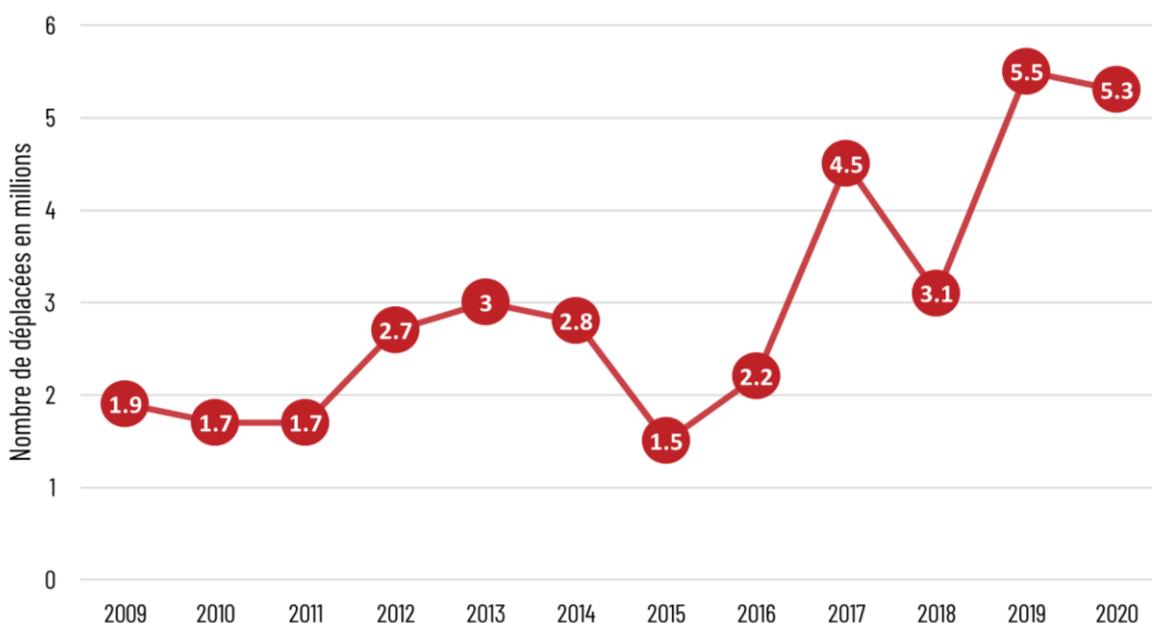
Les provinces les plus touchées sont celles de l'Est : l'Ituri, le Nord et le Sud-Kivu, qui, en avril 2021, accueillent à elles seules environ 85% des personnes déplacées. Ceci est dû à la situation sécuritaire extrêmement précaire, aux conflits entre les groupes armés et l'armée nationale FARDC et aux violences contre la population décrites plus en détail dans la section "sécurité". En effet, en avril 2021, 82% des

déplacements enregistrés étaient dus à des attaques et affrontements armés, 16% à des conflits fonciers et intercommunautaires et seuls 2% à des catastrophes naturelles ([OCHA 09/06/2021](#)).

L'analyse des données de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) montre que le nombre de personnes déplacées par le conflit a augmenté depuis 1,5 millions en 2015 jusqu'à 5,5 millions en 2019 et a plutôt légèrement diminué l'année de la pandémie de COVID-19, à 5,3 millions de personnes en 2020 ([IDMC 08/07/2021](#)).

Ces chiffres sont légèrement discordants avec ceux présentés par OCHA, qui indique au contraire une légère augmentation du nombre total de personnes déplacées, passant de 5,01 millions fin 2019 à 5,2 millions fin 2020 ([OCHA 21/04/2021](#), [OCHA 27/01/2020](#)).

Graphique 21. **Personnes déplacées (en millions) en raison de conflit / 2009 – 2020**



([IDMC 08/07/2021](#))

Cette différence entre les chiffres d'OCHA et d'IDMC pourrait être liée à la difficulté de collecter des données sur les personnes déplacées, en raison de leurs mouvements

rapides et informels, par le biais de vagues de déplacement ou de processus "goutte-à-goutte" qui peuvent échapper au monitoring, comme l'a expliqué l'IDMC dans

sa section méthodologique ([IDMC 08/07/2021](#)).

En ce qui concerne les changements au niveau provincial (données d'OCHA) pendant la période de l'épidémie de COVID-19 et en considérant uniquement les provinces qui comptaient plus de 100 000 personnes déplacées à la fin de 2019, il ressort une aggravation drastique de la situation en Ituri et au Nord et Sud-Kivu, où le nombre de personnes déplacées a augmenté en avril 2021 (par rapport à fin 2019) de respectivement 52% et 74%, indiquant une forte détérioration de la situation sécuritaire. La seule province dont la valeur est restée pratiquement inchangée est celle du Maniema, qui comptait environ 280 000 personnes déplacées en avril 2021. Au Tanganyika, le nombre de personnes déplacées a diminué de 16%, passant de 474 000 à la fin de 2019 à 400 000 en avril 2021. En revanche, la province du Lomami et la région du Kasai ont connu une réduction drastique du nombre de déplacés internes qui, entre fin 2019 et avril 2021 ont diminué entre 75% et presque 100% dans le cas de Lomami ([OCHA 09/06/2021](#), [OCHA 27/01/2020](#)). Cela est probablement dû à une amélioration de la situation sécuritaire, comme l'indiquent les rapports du Conseil de sécurité de l'ONU dans le cas du Tanganyika et de la région du Kasai ([UN SC 21/06/2021](#), [UN SC 18/03/2021](#), [UN SC 21/09/2020](#), [UN SC 18/06/2020](#)).

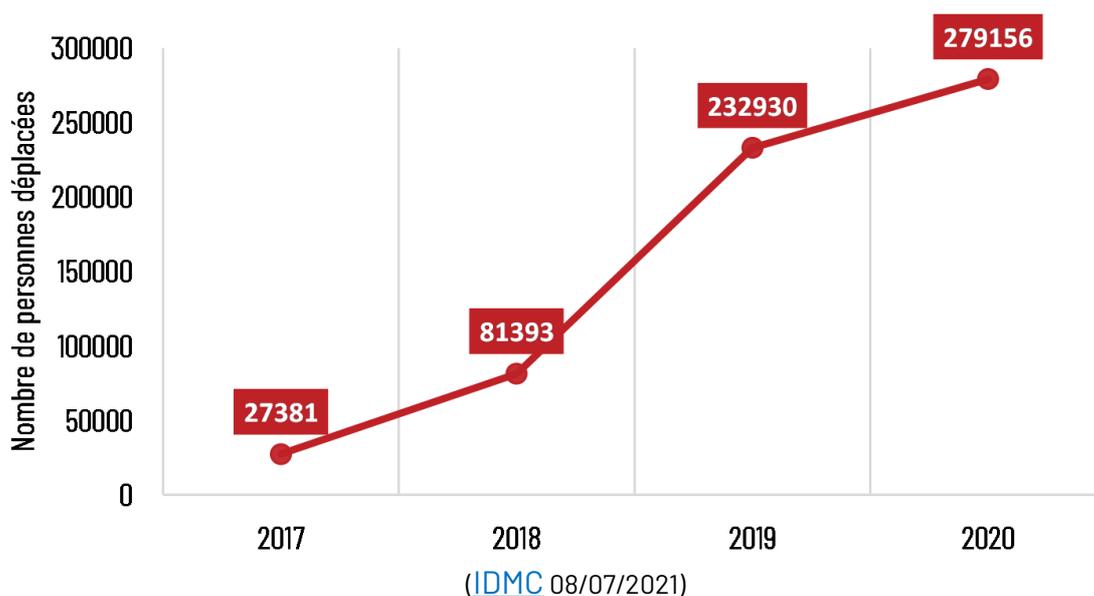
Toujours selon OCHA, au 21 avril 2021, 97% de ces personnes déplacées étaient logées dans des familles d'accueil et seulement 3% dans des camps de personnes déplacées, ce qui a pu influencer la difficulté de leur comptage, mentionnée précédemment ([OCHA 09/06/2021](#)). Si l'Ituri, le Nord et le Sud-Kivu sont les provinces qui comptent le

plus grand nombre de personnes déplacées, elles sont aussi celles qui comptent le plus grand nombre de retournés entre novembre 2019 et avril 2021, suivies du Tanganyika ([OCHA 09/06/2021](#)). Au cours de l'année 2020, il y a eu, selon l'OCHA, environ 1,2 million de retournés, tandis qu'au cours des quatre premiers mois de 2021, il y en a eu environ 116 000 ([OCHA 09/06/2021](#)). Cela signifie que le nombre mensuel moyen de retournés est passé de plus de 90 000 par mois en 2020 à un peu moins de 30 000 dans les premiers mois de 2021. Cela pourrait être dû à la détérioration de la situation sécuritaire au début de l'année 2021, qui ne permet pas le retour des personnes déplacées, mais des données supplémentaires sont nécessaires pour étayer cette affirmation.

Les catastrophes naturelles, causes de déplacements forcés

Bien que le nombre de personnes déplacées en raison de catastrophes naturelles ne représente que 2% des déplacements survenus entre novembre 2019 et avril 2021, les données fournies par l'IDMC montrent toutefois une tendance continue à la hausse depuis 2017 ([IDMC 08/07/2021](#), [OCHA 09/06/2021](#)). La principale cause de ces déplacements sont les inondations et ces dernières ont pu s'aggraver au fil des ans en raison des changements climatiques. Bien que le niveau des précipitations annuelles ait considérablement diminué depuis 1951, le changement climatique pourrait avoir influencé leur distribution et intensité ([World Bank 13/07/2021](#)). En outre, la RDC est classée comme le huitième pays le plus vulnérable au changement climatique dans le monde, selon l'ND-GAIN Index ([ND-GAIN 13/07/2021](#)).

Graphique 22. **Personnes déplacées par des catastrophes naturelles / 2017 - 2020**



La province la plus touchée par le déplacement en raison de catastrophes naturelles est le Sud-Kivu, dans laquelle plus de 180 000 personnes ont dû quitter leur maison pour la seule année 2020 (environ 65% du nombre total de personnes déplacées par des causes naturelles en 2020). Les autres principales provinces touchées sont le Tanganyika (13%), le Haut-Lomami (12%) et le Maniema (7%) (IDMC 08/07/2021). En outre, les catastrophes naturelles sont susceptibles de toucher plus durement les personnes déjà déplacées, à cause de la précarité de leur logement, tant en termes de structure que de localisation, les contraignant à un déplacement secondaire qui exacerbe leur vulnérabilité et les expose à de nouveaux risques (IDMC 20/05/2021).

En plus, un peu moins de 20 ans après sa dernière éruption de 2002, le volcan Nyiragongo est entré à nouveau en éruption dans la nuit du 22 au 23 mai 2021, tuant 32 personnes, détruisant plus de 3 600 maisons dans le territoire de Goma et Nyiragongo (Nord-Kivu) et forçant près de 416 000 personnes à se déplacer en raison du danger de nouvelles éruptions (IFRC 08/07/2021, OCHA 30/05/2021). Bien que, fin juin 2021, la plupart des personnes

affectées soient déjà rentrées chez elles, environ 30 000 personnes avaient encore besoin d'un logement et sont hébergées dans des centres collectifs ou d'autres logements (UNHCR 25/06/2021).

À l'arrivée des personnes déplacées : des conditions précaires

Les conditions de vie des personnes déplacées dans les zones d'arrivée sont souvent précaires pour diverses raisons. D'une part en raison de la mauvaise qualité et du surpeuplement des logements temporaires, et du manque d'accès aux services de base tels que l'eau et les latrines de qualité (UNHCR 19/03/2021). D'un autre côté, les personnes déplacées perdent souvent l'accès à leurs activités de subsistance habituelles et la baisse des revenus augmente leur vulnérabilité et aggrave leur sécurité alimentaire (Inter-Cluster Kasai 14/04/2021). De plus, le manque de nourriture sur le marché local pour nourrir un plus grand nombre de personnes conduit parfois à des mécanismes de survie tels que la consommation de semences nécessaires à la prochaine plantation, déclenchant ainsi

une spirale d'insécurité alimentaire ([IOM](#) 11/05/2021, [IMMAP](#) 29/04/2021).

En outre, les enfants déplacés perdent souvent l'accès à l'éducation, à la fois en raison de la surpopulation dans les écoles des communautés d'accueil et de la baisse des revenus des familles, qui peut constituer un obstacle financier à l'éducation de leurs enfants ([OCHA](#) 17/05/2021, [CASS](#) 06/05/2021).

La RDC: un pays hôte pour les réfugiés

Le nombre total de réfugiés en RDC est resté presque inchangé au tournant de la pandémie, puisque entre décembre 2019 et mai 2021, le total de réfugiés s'élevait à près de 520 000. Les demandeurs d'asile, quant à eux, sont passés d'environ 3 000 à 15 000.

En termes de nationalités d'origine, il y a eu peu de changement pour les réfugiés rwandais et burundais, qui sont restés autour de respectivement 214 000 (41% du total des réfugiés en RDC) et 45 000 (9%). Les principaux changements concernent les réfugiés sud-soudanais, qui ont diminué de 37 %, passant d'environ 89 000 en décembre 2019 à environ 56 000 en mai 2021. Par contre, les réfugiés centrafricains, arrivés dans le pays suite aux violences liées aux élections en CAR, ont augmenté de 29%, passant de 171 000 en décembre 2019 à 221 000 en mai 2021, devenant ainsi la principale communauté de

réfugiés en RDC, juste avant les réfugiés rwandais ([UNHCR](#) 31/05/2021, [UNHCR](#) 05/02/2020). L'arrivée massive de réfugiés sud-soudanais a commencé en 2015, avec une évolution en hausse de 2 035 en décembre 2014 à près de 182 000 en décembre 2017, puis une situation relativement constante jusqu'en décembre 2020 ([UNHCR](#) 04/05/2021).

Le Nord-Kivu est la province qui accueille le plus grand nombre de réfugiés, principalement des Rwandais ([UNHCR](#) 31/05/2021). Les réfugiés centrafricains se trouvent principalement dans les provinces du Nord et du Sud-Ubangui et du Bas-Uele, tandis que les burundais se trouvent au Sud-Kivu, la majorité des réfugiés sud-soudanais en Ituri et dans le Haut-Uele ([UNHCR](#) 31/05/2021, [UNHCR](#) 04/05/2021).

En ce qui concerne l'hébergement des réfugiés, 74% se trouvent en dehors des camps, 25% dans les camps et environ 1% dans les zones urbaines ([UNHCR](#) 31/05/2021).

Les Congolais fuient également les conflits de leur pays en s'abritant dans des pays voisins. À la fin du mois d'avril 2021 il y avait près de 950 000 réfugiés congolais en Afrique. Parmi ceux-ci, 45% se trouvent en Ouganda, 12% en Afrique du Sud et le reste au Burundi, en Tanzanie, au Rwanda, en Zambie, en Angola, en République du Congo et dans d'autres pays ([UNHCR](#) 30/06/2021).

Contexte - Accès humanitaire

L'accès humanitaire restreint par l'insécurité

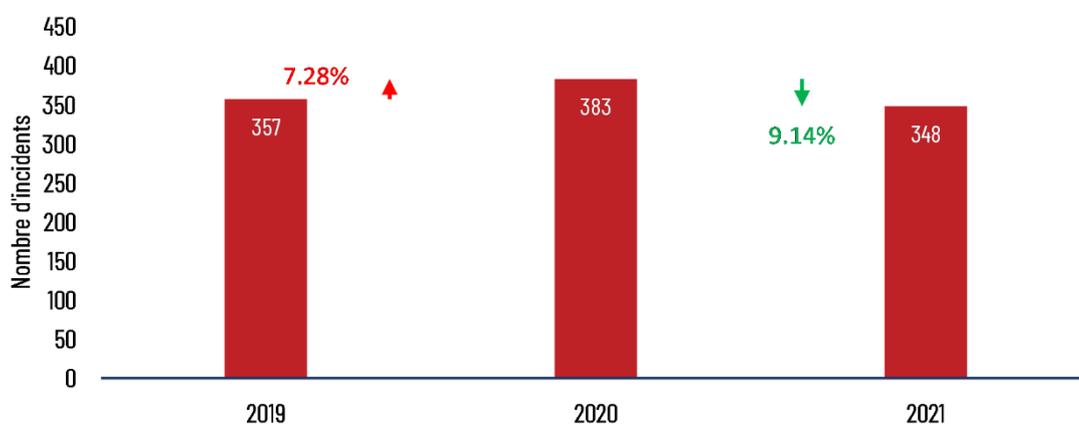
La RDC, avec le Sud-Soudan et la Syrie, est l'un des pays au monde avec le plus élevé nombre d'incidents de sécurité contre les biens et le personnel humanitaire et est classée 4 sur 5 pour sévérité dans l'analyse de l'accès humanitaire faite par ACAPS en 2020 ([ACAPS](#) 14/12/2020, [AWSO](#) 08/2020).

Le conflit qui dure depuis environ 30 ans, la situation sécuritaire fragile, la présence de groupes armés et de bandes criminelles, constituent l'un des principaux problèmes d'accès pour les acteurs humanitaires, notamment dans les provinces de l'Est : Ituri, Nord et Sud-Kivu et Tanganyika.

Cela est dû, d'une part, aux attaques directes contre le personnel, par enlèvements et meurtres et, d'autre part, à

la destruction des installations et des biens humanitaires et au détournement de l'aide destinée aux bénéficiaires.

Graphique 23. **Incidents sécuritaires affectant directement personnels ou bien humanitaires / 2019-2021**

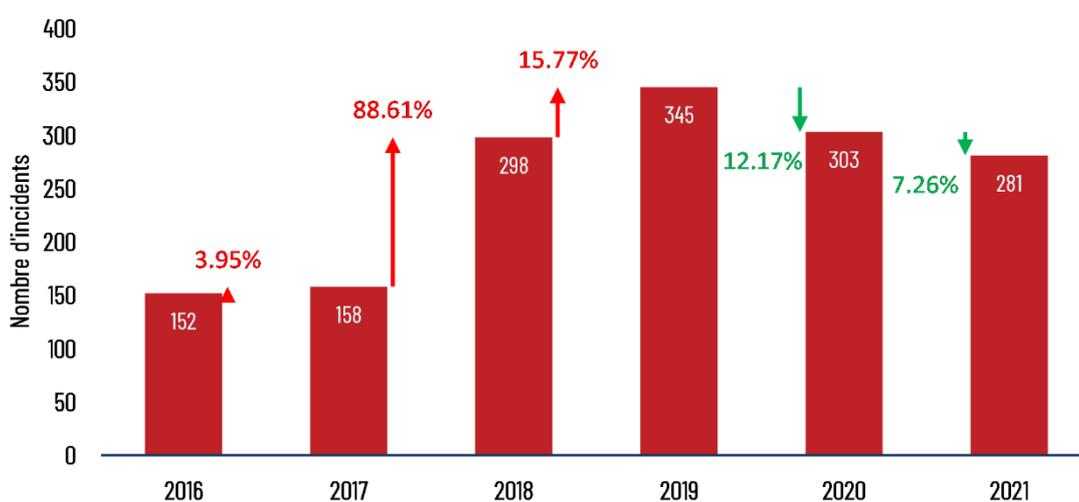


([OCHA 03/06/2021](#), [OCHA 31/01/21](#), [OCHA 30/12/2019](#))

Les données d'OCHA montrent que le nombre d'incidents de sécurité impliquant du personnel ou des biens humanitaires a augmenté, avec l'arrivée de la pandémie, de 357 en 2019 jusqu'à un pic de 383 en 2020, et a diminué en 2021 jusqu'à 348 (en utilisant les valeurs des quatre premiers mois du

2021, normalisées sur un an). En effet, le pic de 2020 n'a touché que les agences de l'ONU, qui ont fait l'objet de 85% des incidents en 2020 et seulement 17% dans les premiers mois de 2021 ([OCHA 03/06/2021](#), [OCHA 31/01/21](#), [OCHA 30/12/2019](#)).

Graphique 24. **Incidents de sécurité envers les ONG / 2016 - 2021**



([INSO 09/07/2021](#))

Quant aux ONG, les données recueillies par l'INSO (l'organisation internationale de sécurité des ONG, présente en RDC depuis 2012) montrent en revanche que le pic d'incidents a été atteint en 2019, après une croissance continue depuis 2017 et suivie d'une amélioration continue en 2020 et 2021 ([INSO 09/07/2021](#)). Dans les deux cas, l'analyse a utilisé les données des premiers mois de 2021, normalisées sur l'année. Si cela permet d'étudier la tendance, c'est également susceptible de changer au cours de l'année. Quant au nombre de personnel humanitaire enlevé, il est resté constant entre 2019 et 2020, à environ 40 par an. Le nombre de blessés dans les attaques est également resté constant, soit environ 20 personnes par an. En revanche, le personnel humanitaire qui a été tué est passé de 4 en 2019 à 10 en 2020 et 3 au cours des 4 premiers mois de 2021 ([OCHA 03/06/2021](#), [OCHA 31/01/21](#)).

En 2021, l'un de ces incidents mortels a impliqué, le 22 février, un convoi du PAM transportant l'ambassadeur italien, son chauffeur et son garde du corps, tous trois tués ([The Guardian 22/02/2021](#)).

Ces incidents empêchent les acteurs humanitaires d'accéder aux zones les plus touchées par le conflit et la violence et qui sont souvent celles où les besoins de la population sont les plus importants ([OCHA 29/01/2019](#)).

En ce qui concerne la perception de l'aide humanitaire par les groupes armés, une étude menée par INSO en 2013, et qui doit donc être prise avec précaution, car en huit ans la situation peut avoir changé, montre qu'aucun groupe armé n'était en principe hostile à la présence des ONG, qu'ils considéraient d'ailleurs comme nécessaire, mais qu'ils exprimaient néanmoins de fortes critiques à l'égard de certaines organisations en raison de problèmes particuliers tels que le recrutement du

personnel, l'incompétence de l'organisation, l'absence de consultation de la population

locale et les détournements de fonds ([INSO 31/03/2014](#)). Il semblerait donc que les incidents de sécurité impliquant des travailleurs humanitaires en RDC soient dans certains cas dus à des problèmes spécifiques d'acceptation par certaines organisations et plus généralement au fait qu'ils travaillent dans une situation sécuritaire extrêmement fragile où ils peuvent être victimes d'incidents qui ne les visent pas spécifiquement.

D'autre part, en avril 2021, une série de manifestations populaires contre l'insécurité et la MONUSCO, accusée de ne pas protéger la population des groupes armés, a empêché non seulement les activités économiques normales, mais aussi les activités humanitaires de certaines organisations à Beni, Butembo et Goma (Nord-Kivu) et a conduit à l'incendie par les manifestants de certaines structures construites à Oicha ([OCHA 12/04/2021](#)). Cela pourrait montrer une dégradation de l'acceptation des acteurs humanitaires en général, par rapport à l'analyse d'INSO en 2013. Toutefois, une analyse plus approfondie est nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

L'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'accès humanitaire

L'épidémie de COVID-19 et les mesures de prévention ont augmenté les problèmes d'accès pour les acteurs humanitaires, au cours de l'année 2020 et en 2021. Fin mars 2020, tous les vols commerciaux (passagers) ont été suspendus dans le pays, les frontières aériennes, maritimes et terrestres ont été fermées au trafic de passagers, mais sont restées ouvertes uniquement au trafic commercial. Même le service aérien des Nations Unies (UNHAS) a été perturbé dans certaines provinces (Maniema, Tanganyika et Ituri) en raison des restrictions imposées par les autorités

locales. Les restrictions sur les transports intérieurs ont commencé à s'assouplir en juillet 2020 et les frontières extérieures ont été rouvertes le 15 août 2020 ([iMMAP 11/12/2020](#)). Cela a entravé la circulation normale du personnel et des biens humanitaires et engendré une rupture de la chaîne d'approvisionnement et un retard dans les services administratifs dont dépendent les projets humanitaires. Une analyse rapide menée par OCHA fin mars 2020 auprès de 119 organisations humanitaires a montré que 80% d'entre elles étaient directement affectées par les dispositions prises par le gouvernement dans la lutte contre le COVID-19. En outre, 36 % des organisations interrogées ont déclaré avoir réduit ou prévu de réduire leur personnel de terrain ([OCHA 20/04/2020](#)).

Sept mois plus tard, en octobre 2020, une deuxième étude d'OCHA a montré que les opérations humanitaires de 79% des organisations interrogées avaient été affectées par les mesures de prévention de COVID-19, et que 87% des organisations avaient dû réduire ou interrompre temporairement leurs opérations pendant trois mois ou plus ([OCHA 01/01/2021](#)). Tous les secteurs d'intervention ont été affectés par ces réductions et les provinces les plus touchées sont celles de l'Est où les besoins sont les plus importants et Kinshasa, épice de l'épidémie de COVID-19 en RDC ([OCHA 20/04/2020](#)). Les restrictions ont continué à créer des problèmes pour les opérations humanitaires en 2021 comme le montre l'exemple d'environ 500 containers du PAM bloqués en avril 2021 en raison des restrictions contre la COVID-19 au port de Matadi (principal port de la RDC) empêchant les distributions prévues dans la région du Kasai ([WFP 21/04/2021](#)).

Des infrastructures dégradées et des contraintes physiques qui limitent l'accès

Le nombre limité de routes et leur mauvais état ainsi que celui des ponts et des installations ferroviaires, fluviales et aéroportuaires constituent un sérieux problème d'accès pour les acteurs humanitaires en RDC. Le seul moyen d'atteindre les zones enclavées demeure souvent le transport aérien, ce qui implique des coûts très élevés. En septembre 2020, les acteurs humanitaires, réunis dans quatre ateliers régionaux (Kananga, Kalemie, Bukavu et Goma), ont estimé que 51% des 206 zones de santé présentant un niveau de vulnérabilité élevé (niveau de gravité intersectoriel 3, 4 ou 5) avaient des problèmes d'accès modérés ou graves.

Les provinces qui rencontrent le plus de problèmes sont le Sud-Kivu et le Maniema où les problèmes d'accès affectent 71% des zones de santé à haute vulnérabilité, suivies du Nord-Kivu, de l'Ituri, de la Tshopo, du Haut et du Bas-Uélé où la proportion est de 53%, de la région du Kasai (37%) et des provinces du Tanganyika, du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et du Lualaba (17%) ([OCHA 01/01/2021](#)). En ce qui concerne les provinces du Bas-Uélé, ainsi que le Nord et le Sud-Ubangi, les problèmes d'accès sont particulièrement importants étant donné l'arrivée de quelque 92 000 nouveaux réfugiés centrafricains en décembre 2020, qui se sont installés dans des zones difficiles d'accès le long des rives du fleuve Ubangi ([UNHCR 04/05/2021](#), [UNHCR 26/03/2021](#)).

Les précipitations pendant la saison des pluies, qui risquent d'inonder ou de détruire les routes et les ponts, constituent un facteur aggravant ([OCHA 07/04/2021](#), [UNHCR 12/02/2021](#)). En outre, en 2021, l'éruption du volcan Nyiragongo du 22 mai a accru les problèmes d'accès physique lorsque la lave a détruit la route reliant Goma au territoire de Rutshuru et les aéroports de Goma et Bukavu ont été temporairement fermés ([ACAPS 28/05/2021](#)).

Des contraintes administratives

Les formalités administratives requises pour les activités humanitaires, telles que l'enregistrement des ONG, les permis pour les projets, ainsi que les frais imposés plus ou moins *ad hoc* par les autorités constituent un problème d'accès majeur pour les acteurs humanitaires en RDC, déjà avant la pandémie. Cela s'explique en partie par les niveaux élevés de corruption dans le pays, qui est classé 170e sur 180 pays évalués par la Corruption Perception Index, mais aussi par un ralentissement de la machine administrative causé par la pandémie de COVID-19 ([Transparency International](#) 10/07/2021, [UNICEF](#) 17/02/2021, [OCHA](#) 01/01/2021). Pour donner un exemple, l'absence d'exonération de TVA a bloqué pendant des mois à la frontière entre la RDC et le Rwanda les médicaments dont avaient besoin plusieurs structures médicales dans l'est du pays, selon le bulletin du Cluster Santé de mars 2020 ([Health Cluster](#) 24/03/2021).

Les zones en conflits : un accès humanitaire compliqué

Les groupes faisant face aux contraintes les plus importantes sont les populations vivant dans les zones de conflit et notamment les populations déplacées suite aux violences et en particulier les personnes vivant dans des zones éloignées et difficiles d'accès ([OCHA](#) 11/08/2020). Cela concerne particulièrement les zones frontalières avec la République Centrafricaine, le Sud-Soudan, le Rwanda et le Burundi qui accueillent un grand nombre de réfugiés dans des endroits difficiles d'accès ([UNHCR](#) 26/03/2021, [OCHA](#) 23/11/2020, [OCHA](#) 21/10/2020).

À propos de ce rapport

Le projet BHA en soutien à la réponse COVID-19 est actuellement mis en place par iMMAP et DFS dans les six pays suivants : la RDC, le Burkina Faso, le Nigéria, le Bangladesh, la Syrie et la Colombie.

Le projet s'étale sur une durée totale de douze mois et a pour objectif de renforcer les capacités d'évaluation et d'analyse des pays affectés par des crises humanitaires et par l'épidémie de COVID-19. Des analyses de situation pour chaque pays ont été produites mensuellement, incluant une analyse des problématiques majeures, des besoins non satisfaits et des lacunes d'informations pour chaque secteur et au niveau intersectoriel. Ce rapport en particulier synthétise les données analysées dans les rapports mensuels précédents pour proposer une analyse depuis le début de la pandémie.

Le projet s'axe sur la construction d'un répertoire exhaustif de données secondaires dans la plateforme du DEEP, la création de réseaux dans chaque pays et la production d'analyses régulières des besoins non-satisfaits de la population et de l'environnement opérationnel dans lequel les acteurs humanitaires opèrent. La consolidation progressive du recueil de données permet d'accroître l'exhaustivité et la robustesse des analyses mensuelles.

Méthodologie

Afin de guider la collecte et l'analyse de données, un cadre analytique a été créé par iMMAP et DFS pour permettre de répondre aux besoins spécifiques d'informations stratégiques des agences de l'ONU, des ONG nationales et internationales, des clusters et des équipes humanitaires pays, pour chaque pays. Le cadre analytique est une "boîte à outils" utilisée par les analystes

d'iMMAP et de DFS ainsi que par les agents de gestion de l'information (IMOs) pendant le cycle mensuel d'analyse :

- Il fournit l'ensemble des outils nécessaires pour développer et obtenir des analyses de situation fiables et de qualité ;
- Il intègre les meilleures pratiques et les standards d'analyse développés ces dernières années pour l'analyse humanitaire ;
- Il offre aux utilisateurs finaux un contrôle continu sur la quantité de données disponibles, la manière dont elles ont été traitées et les conclusions obtenues.

Les deux outils les plus importants utilisés pendant l'ensemble du processus, sont le **Secondary Data Analysis Framework** (SDAF) et le **Analysis Workflow**.

Le [Secondary Data Analysis Framework](#) - ou cadre analytique de données secondaires - a été conçu afin d'être compatible avec d'autres cadres analytiques spécifiques à des évaluations de besoins utilisées dans certaines crises humanitaires (notamment en Colombie, au Nigeria et au Bangladesh) ou développés au niveau global (JIAF, GIMAC, MIRA). Le SDAF tend à évaluer les dimensions critiques d'une crise humanitaire tout en permettant d'appréhender à la fois les besoins non satisfaits des populations et leurs conséquences, ainsi que le contexte général dans lequel les besoins humanitaires se développent et les acteurs humanitaires interviennent. Une représentation graphique de ce cadre analytique est disponible dans le graphique 13.

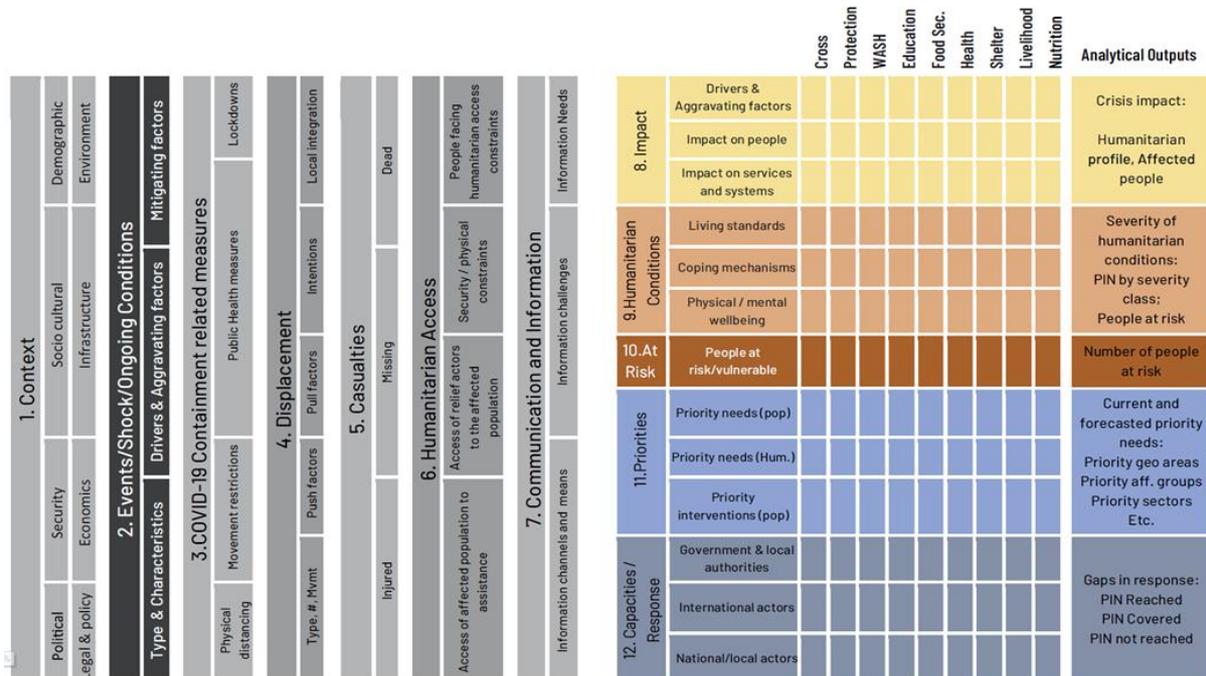
Les analystes d'iMMAP/DFS et les agents de gestion de données (IMOs) collectent et structurent l'information disponible sur la plateforme [DEEP](#) de façon quotidienne. Chaque élément d'information est tagué sur la base des catégories et sous-catégories du SDAF. De plus, toutes les

données enregistrées reçoivent des tags additionnels afin de désagréger les résultats sur la base d'autres catégories d'intérêt :

1. L'éditeur et le(s) auteur(s) de l'information
2. La date de publication de l'information/ de collecte de données et l'URL (quand disponible)
3. Les catégories et sous-catégories du cadre analytique auxquelles l'information appartient
4. Les secteurs et sous-secteurs auxquels l'information se rapporte
5. La localisation exacte de la zone géographique à laquelle l'information se réfère
6. Les groupes affectés auxquels l'information se rapporte (basés sur le profil humanitaire du pays, par exemple les personnes déplacées, les retournés, les migrants, etc.)
7. Les groupes démographiques auxquels l'information se réfère
8. Les groupes avec des besoins spécifiques auxquels l'information se réfère, par exemple les femmes cheffes de familles, les personnes porteuses de handicap, les personnes avec des maladies chroniques, LGBTI, etc.
9. L'évaluation de la fiabilité de la source d'information
10. L'évaluation de la sévérité des conditions humanitaires reportées
11. Le niveau de confidentialité (protégé ou non protégé)

Graphique 25. **IMMAP/DFS Secondary Data Analysis Framework**

Le recueil d'information structuré et consultable sur le DEEP, forme la base de l'analyse mensuelle. Les détails de l'information recueillie pour ce rapport sont disponibles ci-dessous :



L'Analysis Workflow - ou Processus d'analyse - d'iMMAP/DFS s'appuie sur une série d'activités et de questions analytiques spécifiquement conçues pour atténuer l'impact et l'influence des biais cognitifs sur la qualité des conclusions de l'analyse.

Le processus d'analyse d'iMMAP/DFS comprend cinquante étapes, dont la mise en œuvre sera progressive puisque le projet en est encore à ses débuts. Pour ce premier cycle d'analyse, plusieurs techniques structurées d'analyse ont été adoptées afin d'assurer la qualité des résultats.

- L'Analysis Canvas d'ACAPS a été utilisé pour concevoir et planifier le produit final. Les analystes s'appuient sur le canvas pour adapter leur approche analytique et leurs rapports aux besoins d'informations spécifiques et aux questions de recherche.
- La conception du processus analytique, des définitions et des instructions permet de guider les analystes dans la sélection des informations pertinentes et d'assurer la précision du tagging.
- Un formulaire d'interprétation adapté au projet a été élaboré pour permettre le traitement de l'information disponible pour chaque catégorie et sous-catégorie du

SDAF de manière systématique et transparente.

Le formulaire d'interprétation a été conçu comme un outil permettant aux analystes d'iMMAP/DFS de rassembler toutes les données spécifiques à un sujet, de juger de la quantité et de la qualité de l'information disponible et en tirer des jugements analytiques et des conclusions de façon transparente et vérifiable.

- Les gaps d'information et les limites rencontrées lors de la collecte de données ou de l'analyse, ont été identifiés. Des stratégies ont été créées pour répondre à ces lacunes dans le prochain cycle d'analyse.
- Deux épisodes "Black Hat" ont été conduits durant la production de ce rapport, un portant sur la feuille d'interprétation et un autre sur le rapport final. La technique d'analyse "Black Hat" requiert un individu extérieur au projet de revoir les conclusions principales du rapport et de questionner les conclusions afin de "forcer" les analystes à revoir leurs hypothèses, la qualité de leur argumentation, l'évidence disponible ainsi que la fiabilité des sources si nécessaire.

Graphique 26. Entrées du DEEP pour le projet IMMAP/DFS en RDC

DEEP ENTRIES DASHBOARD Image Export Mon Jul 19 2021 11:57:46 GMT+0200 (heure d'été d'Europe centrale)

1,488 DOCUMENTS	15,062 ENTRIES	190 PUBLISHERS	155 NEEDS ASSESSMENTS	10 COORDINATED NEEDS ASSESSMENTS	26 COORDINATED NEEDS ASSESSMENTS	23 COORDINATED NEEDS ASSESSMENTS	6 HARMONIZED NEEDS ASSESSMENTS	104 UNCOORDINATED NEEDS ASSESSMENTS	1,333 OTHER DOCUMENTS
214 SOURCES	0 NGOs	38 NGOs	24 MULTI-SECTOR ASSESSMENTS	18 UN AGENCIES	11 SECTORS/CLUSTERS	1 DONORS	3 IRC	14 GOVERNMENT BODIES	
50 MULTI-SECTOR ASSESSMENTS	97 MULTI-SECTOR ASSESSMENTS	40 SINGLE-SECTOR ASSESSMENTS	24 MULTI-SECTOR MONITORING	48 MULTI-SECTOR MONITORING	19 SINGLE-SECTOR MONITORING	2 INITIAL NEEDS ASSESSMENTS	50 RAPID NEEDS ASSESSMENTS	20 IN-DEPTH NEEDS ASSESSMENTS	
86,181 INDIVIDUALS SURVEYED		17,400 HOUSEHOLDS SURVEYED		52,317 KEY INFORMANTS INTERVIEWED		4 FOCUS GROUP DISCUSSIONS		1 COMMUNITY GROUP DISCUSSIONS	

Summary

ENTRIES BY LOCATION

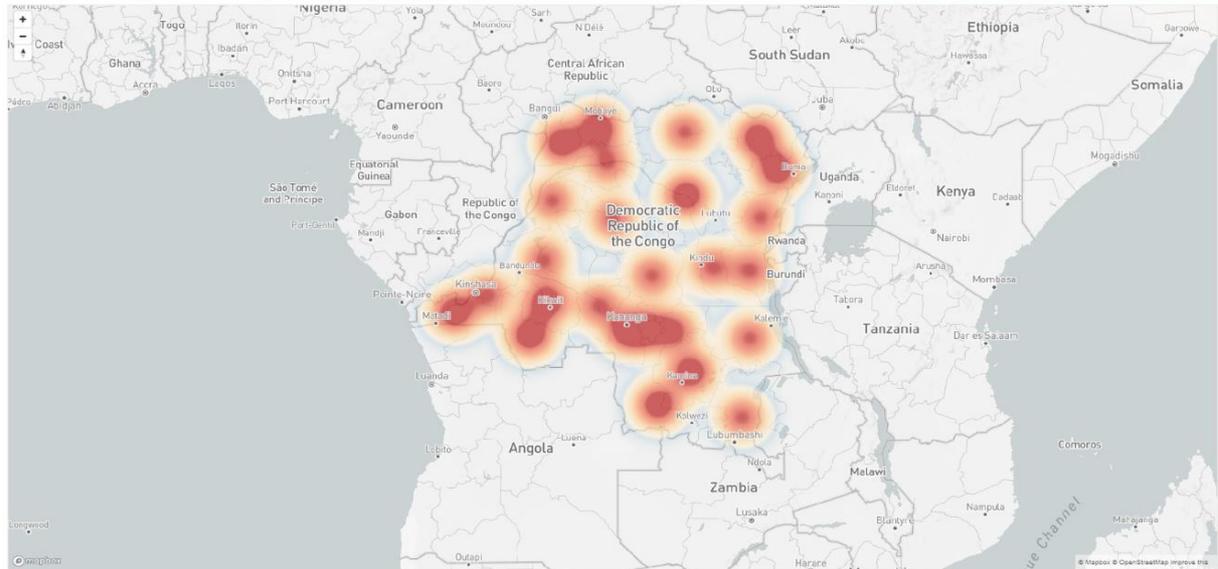
DATE RANGE

01 Jun 2020 - 01 Jul 2021

ENTRIES BY SEVERITY



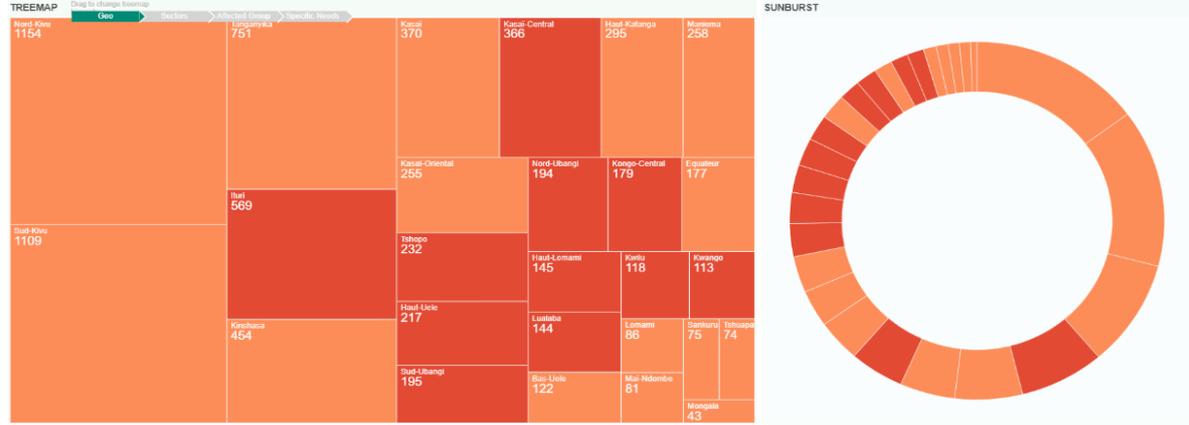
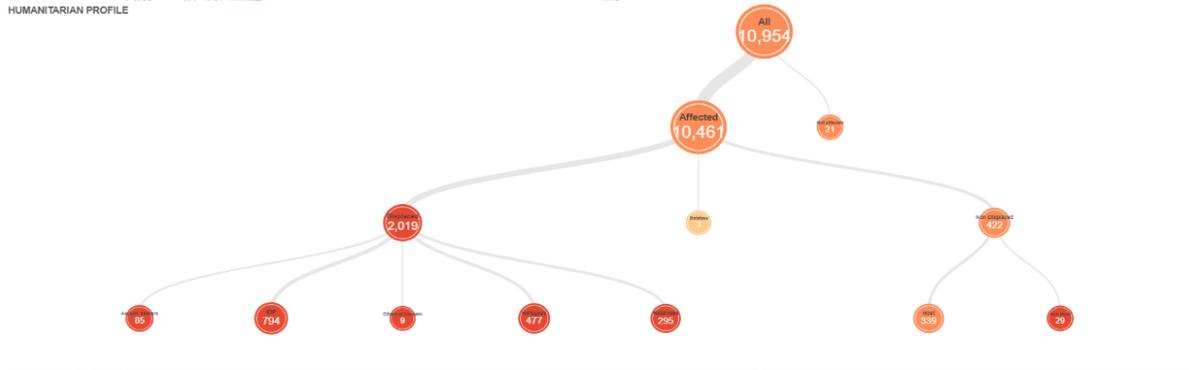
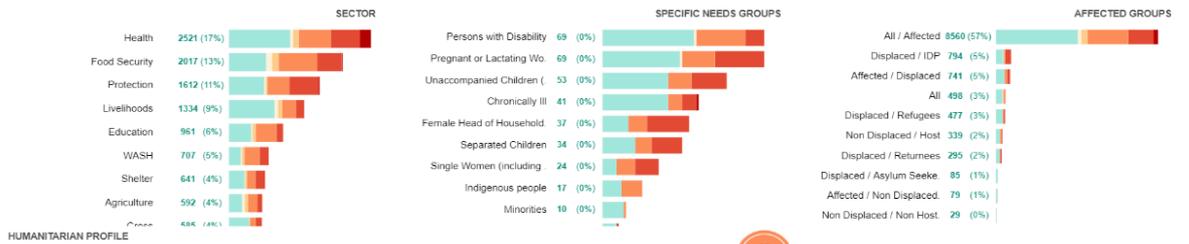
ENTRIES BY RELIABILITY



ENTRIES BY DATE AND BY SEVERITY



SECTORAL FRAMEWORK	# of Entries	median severity	CROSS	FOOD SECURITY	LIVELIHOODS	HEALTH	NUTRITION	WASH	SHELTER	EDUCATION	PROTECTION	AGRICULTURE	LOGISTICS
IMPACT 4,484	TOTAL 9,336		585	2,017	1,334	2,521	534	707	641	961	1,612	592	117
Drivers/Aggravating Factors	2871												
Impact on People	1342												
Impact on System & Services	1088												
Number of People Affected	428												
HUMANITARIAN CONDITIONS 5,707													
Living Standards	2969												
Coping Mechanisms	419												
Physical & mental wellbeing	1646												
Number of People in Need	352												
People at risk / Vulnerable	556												
PRIORITIES 465													
Priority Needs (Pop)	114												
Priority Needs (Staff)	194												
Priority Interventions (Pop)	22												
Priority Interventions (Staff)	162												
CAPACITIES & RESPONSE 118													
Government & Local Authorities	315												
National & Local Actors	329												
International	821												



Graphique 27. **Étapes du processus d'Analyse**

IMMAP/DFS Processus d'Analyse					
Étapes	1. Conception & Planification	2. Collecte & Recueil des Données	3. Exploration & Préparation des Données	4. Analyse & Formulation	5. Partage & Apprentissage
Activités principales	Identification de l'audience, des objectifs et de la portée de l'analyse	Identification de documents pertinents (articles, rapports)	Classification des données secondaires disponibles	Description (résumé des éléments probants par pilier/sous-pilier du cadre)	Rédaction du rapport, réalisation de graphiques et cartographie
	Définition des besoins en collaboration, accords de confidentialité et de partage	Protection des données et mesures de sûreté, stockage	Tags additionnels	Interprétation (priorités, incertitudes, rédaction analytique)	Diffusion et partage
	Accord sur le(s) produit(s) final(finiaux), maquettes et modèles, diffusion		Identification des lacunes en termes d'information	Lacunes information & limitations	Ateliers sur les enseignements tirés et recommandations pour le prochain cycle d'analyse
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'analyse • Analysis Canvas • Accords de partage de données • Modèle du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • SDR dossier • Convention de dénomination 	<ul style="list-style-type: none"> • DEEP (SDAF) • DEEP (Registre d'évaluation) • Système de codage 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'interprétation • Black hat 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle du rapport révisé • Conseils pour la rédaction analytique • Template leçons apprises

Les provinces pour lesquelles la priorisation ne peut être effectuée par un manque de données sont donc identifiées dans ce rapport pour éviter de sur-représenter certaines provinces et en invisibiliser d'autres, pour lesquelles les besoins en données sont importants.



Contact

Chef de Projet

Benjamin Gaudin

email: bgaudin@immap.org

Point focal RDC

Lucas Lukaso

email: llukaso@immap.org

Website

Lien Direct : www.immap.org



Scannez pour accéder
au site Web